



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

FONDATION
pour la **RECHERCHE**
STRATÉGIQUE

ACTES

RENCONTRES STRATÉGIQUES DE LA MÉDITERRANÉE

ACTES

2022



RS 7
Med

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
Recompositions géopolitiques.....	9
Après l'Ukraine.....	11
Rivalités de puissance - Chine, Etats-Unis, Union Européenne.....	19
Recompositions au Moyen-Orient-Turquie, Iran, monarchies du Golfe	27
Conflits et ruptures technologiques.....	35
Évolution contemporaine du spatial (cloud, cyber).....	37
Drones : mécanisation et déshumanisation des systèmes d'armes.....	45
Les enjeux de l'hypervélocité.....	52
Défis sécuritaires transverses.....	61
Énergie, climat et environnement.....	63
Déplacement et migrations : enjeux sécuritaires.....	71
Le multilatéralisme au défi de la Méditerranée.....	79
Table ronde : Les chefs militaires.....	87

INTRODUCTION

En ce début de deuxième décennie du XXI^e siècle nous entrons, chacun le ressent, dans une nouvelle période historique. La phase de mondialisation initiée au début des années 1980 et qui s'est accélérée avec la chute du bloc soviétique dix ans plus tard est terminée. Avec elle, le processus d'occidentalisation progressif du monde, portée par le commerce, la consommation et la technologie, s'est grippé. La géopolitique redevient un champ d'action des gouvernants, car la norme et la gouvernance ne suffisent plus à réguler un monde de plus en plus imbriqué et interdépendant, mais également fragmenté et soumis aux rapports de force et aux confrontations.

Le flanc Sud de l'Europe, constitué du pourtour méditerranéen et du Moyen-Orient, est un point d'application exemplaire de ces nouveaux champs de forces. Les déséquilibres entre les deux rives augmentent et génèrent un ressentiment croissant à l'égard de la rive Nord. Les acteurs régionaux sont en compétition pour renforcer leur posture et les grandes puissances utilisent cette région comme un ring de boxe qui leur permet de s'affronter à distance.

La principale absente de ce concentré de rapports de force est l'Union européenne, absorbée par son déclasserment, affaiblie par ses rivalités internes et dépassée conceptuellement par une évolution du monde qu'elle avait refusé d'envisager. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est un électrochoc qui pourrait être salutaire mais risque de focaliser son attention vers l'Est au détriment des enjeux du Sud, tout aussi existentiels. La France paraît bien seule et diminuée pour élaborer une stratégie partagée avec nos partenaires vis-à-vis d'un arc de tension qui recouvre l'Afrique, les Balkans, le Proche et le Moyen-Orient.

C'est pour répondre à ce défi intellectuel que l'institut FMES a décidé d'organiser chaque année, à Toulon, au bord de la Méditerranée, les Rencontres stratégiques de la Méditerranée (RSMed) en partenariat avec la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Cet événement, dont la première édition s'est déroulée les 27 et 28 septembre 2022, présente la particularité de réunir des expertises issues de trois mondes qui interagissent rarement : le monde des experts des relations internationales, celui des militaires en charge d'affronter le retour de la conflictualité et celui de l'industrie de pointe qui développe les nouveaux outils de puissance à partir des technologies de rupture. Ces regards croisés permettent de mieux comprendre les bouleversements de cette vaste région sous tension, de déterminer les lignes de forces qui sont à l'œuvre, d'identifier les enjeux qu'elles représentent pour la France, pour l'Union européenne et pour les États de la région, afin de formuler des propositions d'actions susceptibles d'être mises en œuvre par les décideurs.

Ces premières RSMed ont connu un véritable succès : dix tables rondes réunissant une trentaine d'experts et de responsables civils et militaires ont abordé les défis sécuritaires transverses, les recompositions géopolitiques et les conflits et ruptures technologiques devant plus de 2 000 participants : institutionnels, élus, diplomates, étudiants, journalistes, experts et industriels de la Défense, dont une vingtaine d'officiers généraux, une dizaine d'ambassadeurs, une trentaine de journalistes, plus de 500 étudiants, 4 délégations étrangères et de nombreux décideurs publics et privés, régionaux et nationaux. Cette initiative, soutenue par des élus locaux et régionaux, que nous remercions pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, a également permis de mettre en valeur le savoir-faire du lycée Anne-Sophie Pic qui a assuré la partie logistique avec brio.

Les actes de ce colloque qui vous sont présentés dans ce recueil témoignent de la qualité et de la variété des échanges, qui ont conjugué l'expertise la plus pointue avec la volonté de rester à la portée du plus grand nombre. Ils n'épuisent pas le sujet bien entendu mais permettent d'appréhender l'importance des chan-

gements à l'œuvre dans cette région stratégique pour notre pays, pour l'Europe et pour tous les États qui en font partie. La deuxième édition des RSMed, les 9 et 10 novembre 2023, permettra à coup sûr de progresser collectivement pour une meilleure prise en compte de la sécurité globale au sud de l'Europe. Comme la première, elle sera gratuite ; il vous suffit de vous inscrire sur notre site. Nous vous y attendons tous.

Pascal Ausseur,
Directeur général de la FMES

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line that curves upwards and then into a series of vertical, overlapping loops.

RECOMPOSITIONS
GÉOPOLITIQUES

TABLE RONDE : APRÈS L'UKRAINE ?

27 SEPTEMBRE

GCA (2S)
PATRICK
LEFEBVRE
INSTITUT
FMES



ALEXANDRA
GOUJON
UNIVERSITÉ
DE
BOURGOGNE

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT



CELINE
MARANGÉ
IRSEM



GDA
VINCENT
BRETON
CICDE

Modérateur : GCA (2s) Patrick Lefebvre, institut FMES.

Intervenants : Alexandra Goujon, Université de Bourgogne ; Vincent Breton, Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE) ; Céline Marangé, Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

Sept mois après le début des hostilités, la table ronde « Après l'Ukraine ? » invite à faire le point sur l'invasion du pays par la Russie et à réfléchir à son évolution. Dans un premier temps, les intervenants tirent les enseignements de la guerre pour les pays occidentaux. Les succès de la résistance ukrainienne et les erreurs d'appréciation commises par le Kremlin sont ensuite décryptés. Pour finir, les intervenants dégagent plusieurs scénarios sur l'évolution du conflit dans une démarche prospective.

BILAN DE LA GUERRE

1. Quels enseignements majeurs peut-on tirer depuis le début de l'invasion de l'Ukraine ?

À l'aune de la guerre en Ukraine, le premier des cinq enseignements relevé par le général Breton est l'impératif de compréhension des intentions de ses adversaires. Si l'entrée en guerre paraissait peu probable car ingagnable pour la Russie, les événements ont montré que le Kremlin ne partage pas la même rationalité. Ce conflit marque en outre la résurgence de la guerre de haute intensité aux portes de l'Europe. À l'heure des guerres asymétriques et expéditionnaires, cette invasion atteste le retour d'une forme de conflictualité plus conventionnelle.

La vigueur de la résistance ukrainienne démontre que la guerre reste avant tout un affrontement des forces morales et des volontés. Derrière les soldats, il y a un peuple uni, une mobilisation de la nation, sans laquelle une guerre serait impossible à gagner. Cet aspect fait défaut du côté russe : les forces morales des soldats sont minées par le non-sens de cette guerre et par l'absence de préparation psychologique à un affrontement de haute intensité. Ce conflit illustre par ailleurs les enjeux de la bataille de l'information et de la communication. Kiev a mis en place une stratégie de communication remarquable, qui contribue à galvaniser le peuple ukrainien, à s'assurer du soutien massif des pays occidentaux et à démobiliser les Russes. Si la communication de la Russie vis-à-vis des Européens est peu efficace, la stratégie fonctionne mieux avec les autres pays du monde : les dirigeants de 53 % de l'humanité refusent de condamner Moscou.

L'invasion de l'Ukraine marque également le retour de la grammaire nucléaire. Vladimir Poutine a mis en alerte les forces nucléaires et émet des menaces récurrentes, qui sont à prendre au sérieux. Des organes de propagande russes accusent Kiev d'élaborer des armes biologiques ou chimiques (« bombe sale ») dans

des laboratoires secrets. Si ces déclarations alimentent la guerre informationnelle, elles pourraient également servir à justifier une future frappe. Certains proches de Poutine œuvrent pour une évolution de la doctrine nucléaire vers un élargissement des paramètres d'emploi. Le secrétaire du Conseil de sécurité de Russie, Nikolai Patrouchev, plaide en faveur du nucléaire tactique pour mettre fin à un conflit conventionnel. Son emploi reviendrait toutefois à franchir une ligne rouge qui isolerait la Russie sur le plan international.

2. Quel retour d'expérience pour les forces ukrainiennes ?

La figure de Volodymyr Zelensky joue un rôle crucial dans la résistance ukrainienne : sa décision de ne pas fuir le pays après l'invasion russe a fondé son capital. A. Goujon souligne que le chef de l'État est porté par un « effort de guerre militaire et civil » soutenu par l'armée – institution en laquelle le peuple a le plus confiance – mais aussi par les municipalités et la population.

Alors que les négociations avec Moscou sont au point mort, 92 % des Ukrainiens croient en la victoire. Ils considèrent qu'il faut se battre pour recouvrer l'intégrité d'un pays occupé à 20 % par la Russie. La présence russe dans ces territoires n'est pas homogène : Kherson et Louhansk sont contrôlés presque entièrement, alors que Donetsk et Zaporijjia le sont aux deux tiers. Considérer Kherson et Zaporijjia, le Donbass et la Crimée séparément permet de comprendre les dynamiques respectives de ces trois sous-ensembles, par exemple l'état hétérogène de leurs forces armées. A. Goujon attire notre attention sur l'adjectif galvaudé « pro-russe », qui tend à occulter ces disparités régionales et à mettre sur le même plan des réalités variées. Il faut distinguer l'Ukrainien qui souhaite développer le commerce avec la Russie de celui qui aspire à vivre sous la domination de ce pays.

Si le bilan humain reste incertain, le nombre de victimes civiles ukrainiennes est estimé à plusieurs dizaines de milliers de décès.

Les crimes d'agression et crimes de guerre qui se produisent aujourd'hui en Ukraine (massacre de Boutcha, siège de Marioupol, fosses communes à Yzioum...) renvoient aux traumatismes anciens de la Seconde Guerre mondiale ou de la famine de 1932-1933. Pour comprendre la vigueur de la résistance nationale, il faut l'inscrire dans l'histoire d'un pays qui lutte pour son existence depuis des siècles, qui se bat contre un projet russe de soumission. Les Ukrainiens perçoivent l'invasion de 2022 comme la deuxième étape de la guerre démarrée par la Russie en 2014.

3. Quel bilan des choix opérationnels russes en Ukraine ?

C. Marangé distingue quatre phases dans la guerre puis décrypte les raisons des difficultés russes en Ukraine. La Russie est entrée en guerre par une campagne aérienne de frappes de sidération accompagnée de quatre offensives concomitantes. L'objectif était de créer un choc opératif, de provoquer la fuite de Zelensky puis l'effondrement du système politique. Moscou voulait rejouer le *modus operandi* appliqué à la Crimée en 2014 à l'échelle de l'Ukraine, mais s'est heurté à des difficultés logistiques, à la détermination de l'armée ukrainienne puis à son renforcement par la livraison d'armes occidentales. La Russie a rapidement renoncé à avancer sur l'axe de Kiev pour se réarticuler dans le Donbass. Lors de la deuxième phase de la guerre, l'armée russe a progressé lentement, en faisant un usage massif de tirs d'artillerie et de bombes à sous-munitions.

Au cours de la troisième phase qui s'est ouverte début septembre, Moscou a connu de nouvelles déconvenues. Durant l'été, les Ukrainiens ont laissé croire qu'ils préparaient une large contre-offensive au sud pour repousser les forces russes de l'autre côté du Dniepr. Ils en préparaient également une au nord, qui n'a pas été anticipée par le renseignement russe. Le succès de cette double contre-offensive s'est traduit par une victoire tactique marquante : la Russie a abandonné des territoires et nœuds logistiques. La guerre entre dans une quatrième phase

dangereuse avec l'annonce par Poutine de la mobilisation partielle pour consolider la ligne de front et l'organisation de référendums d'annexion dans les territoires conquis.

Le Kremlin a péché par excès de confiance, imaginant que l'armée russe serait accueillie en libératrice. Désinformé par ses services de renseignement, Poutine a commis plusieurs erreurs d'appréciation : sur-estimation du niveau de ses propres forces armées et de son réseau d'influence en Ukraine ; sous-estimation des capacités de résistance de l'armée et de la cohésion nationale ukrainiennes et sous-estimation de la réaction des Occidentaux. Certaines erreurs demeurent car les décisions militaires sont prises au Kremlin d'après des considérations politiques. Moscou n'accepte toujours pas que les sociétés – qu'elles soient ukrainiennes ou russes – puissent être actrices de leur destin, comme le montrent les dizaines de milliers de Russes fuyant la mobilisation partielle.

PERSPECTIVES ET SCÉNARIOS

4. Quel avenir pour l'Ukraine sur la scène internationale ?

Zelensky mène une diplomatie active pour maintenir l'aide militaire et financière occidentale tout en renforçant les sanctions à l'égard de la Russie. L'Ukraine compte parmi ses alliés plusieurs États voisins (Pologne, pays Baltes) et grandes puissances (États-Unis, Royaume-Uni), et cherche à élargir ce cercle en implorant notamment le soutien d'Israël. Si la position de neutralité de Tel Aviv fait l'objet de critiques, c'est moins le cas de celle d'Ankara. Cherchant à préserver son influence en mer Noire, la Turquie n'a jamais reconnu l'annexion de la Crimée par la Russie. Les performances des drones turcs Bayraktar TB-2 sont par ailleurs vantées par les soldats ukrainiens.

À travers cette guerre, l'Union européenne (UE) et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont démontré leur crédibi-

lité. Impensable en début d'année, l'octroi du statut de candidat à l'UE ouvre une perspective européenne à l'Ukraine. Le 23 juin 2022, le pays bascule de la politique de voisinage de l'UE à celle de l'élargissement. 70 % des Ukrainiens sont désormais favorables à l'adhésion à l'Alliance atlantique (contre 30 % avant 2014) : selon eux, être membre de l'organisation les aurait prémunis contre une attaque russe. Après la violation du mémorandum de Budapest par Moscou, Kiev demande à ses alliés des « garanties de sécurité » supplémentaires. Signé en 1994, l'accord devait engager Américains, Britanniques et Russes à respecter l'indépendance de l'Ukraine en échange de la dénucléarisation du pays.

5. Quelles perspectives politiques s'ouvrent pour la Russie ?

Après avoir analysé les difficultés militaires russes, C. Marangé présente les impasses économique, politique et géopolitique auxquelles Poutine est confronté. Les sanctions commencent à produire des effets délétères sur l'économie du pays. Le cours des hydrocarbures permet de maintenir un budget excédentaire, mais l'inflation avoisine les 15 %, le chômage explose et la croissance baisse. Le départ en masse d'entreprises occidentales et de Russes les mieux formés pèse sur la production industrielle et entrave la régénération de l'outil militaire. La Russie peinera à maintenir une relation économique équilibrée avec la Chine. Sur le plan politique, l'annonce de la mobilisation partielle entraîne manifestations et débordements à travers le pays, particulièrement au Daghestan. Si cette mesure impopulaire était réclamée par l'extrême droite radicale, les revers dans le Donbass mettent le Kremlin sous pression de ces cercles ultranationalistes.

Sur la scène internationale, la Russie perd en influence et en crédibilité. L'attention des Russes étant détournée de l'espace post-soviétique, on observe un regain de tensions au Haut-Karabakh ou à la frontière entre le Tadjikistan et le Kirghizstan. Les dirigeants centre-asiatiques prennent leurs distances à l'égard de Moscou, tandis que les partenaires politiques (Chine, Inde) com-

mentent à s'inquiéter des répercussions de la guerre sur l'économie mondiale. L'image de puissance de la Russie est ternie par une aventure militaire qui risque par ailleurs d'affecter ses ventes d'armes vers les pays « neutres ».

6. Quels scénarios peut-on imaginer à moyen et long terme ?

Le général Breton développe cinq scénarios sur l'évolution du conflit. Le premier est celui d'une guerre qui s'enlise à défaut d'avoir été réglée par un traité de paix. À l'approche de l'hiver, le front peut se figer et un équilibre des forces s'installer. Si la Russie déclare unilatéralement la victoire, elle chercherait à consolider ses positions dans les territoires annexés. Un effondrement des deux belligérants pourrait également advenir : les troupes ukrainiennes comme russes sont fatiguées psychologiquement et physiquement. Une éventuelle révolution de palais à Moscou ouvrirait le champ des possibles en fonction du profil du prochain leader. Bien qu'un élargissement du conflit à l'OTAN semble peu plausible, une escalade ne peut être entièrement écartée. En revanche, des crises périphériques consécutives à l'invasion de l'Ukraine se développeront probablement ailleurs. Les pays de « l'arc de crise » sont particulièrement exposés aux conséquences d'un choc économique mondial : l'inflation et les pénuries risquent d'alimenter troubles sociaux et émeutes violentes.

Pour connaître le scénario le plus plausible, il faut revenir aux objectifs de guerre des deux parties. Les motifs avancés par le Kremlin pour lancer les hostilités tournent en dérision les éléments de langage des pays occidentaux : combattre le « nazisme » des dirigeants ukrainiens et interrompre le « génocide » des populations russophones d'Ukraine. Derrière ces déclarations, l'objectif de l'intervention est de conquérir l'Ukraine et de reconstituer les frontières de la Russie impériale. Si rien n'indique que Poutine a renoncé à ses buts de guerre, Zelensky a revu les siens à la hausse : il ne cherche plus la paix, mais la victoire. Ainsi, tant que l'aide occidentale se maintiendra, la probabilité d'une guerre longue s'ac-

croîtra. Moscou peut se contenter du scénario du pourrissement en mettant en œuvre une double stratégie : épuiser la population ukrainienne via la destruction des infrastructures nationales et déstabiliser l'Europe via des opérations de désinformation.

Le général Lefebvre conclut la table ronde en revenant sur les leçons à tirer pour la France : la guerre en Ukraine démontre la nécessité pour les décideurs politiques d'investir dans la sécurité et pour les cellules d'anticipation stratégique de préparer l'impossible.

TABLE RONDE : RIVALITÉS DE PUISSANCE : CHINE, ÉTATS-UNIS,
RUSSIE, UNION EUROPÉENNE

27 SEPTEMBRE

MARIE-FRANCE
CHATIN
RFI



BRUNO
DUPRÉ
SEAE



CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

MAYA KANDEL
SORBONNE
NOUVELLE



VALÉRIE
NIQUET
FRS



Modérateur : Marie-France Chatin, RFI.

Intervenants : Maya Kandel (Université Sorbonne Nouvelle) ; Valérie Niquet (FRS) ; Bruno Dupré (Service européen de l'action extérieure de la Commission européenne).

La table ronde « Rivalités de puissance – Chine, États-Unis, Union européenne » s'intéresse aux enjeux géopolitiques dans un contexte international troublé par l'enchevêtrement d'enjeux sécuritaires, financiers, énergétiques et politiques. Ainsi, M.-F. Chatin souligne que la guerre en Ukraine couplée à la pandémie mondiale de Covid-19 est venue rebattre les cartes des relations internationales déjà affectées par l'antagonisme entre la Chine et les États-Unis. Ces nouvelles recompositions dont les contours commencent à se dessiner restent marquées par une grande incertitude. Bien que les États-Unis semblent bénéficier d'une nouvelle aura internationale grâce au soutien apporté à l'Ukraine, les divisions internes qui traversent le pays en période électorale de mi-mandat ne sont pas sans conséquences sur le positionnement

stratégique américain. La Chine, quant à elle, semble s'être affaiblie sur le plan économique par la stratégie du zéro Covid, fer de lance de Xi Jinping, mais également par son partenariat avec la Russie qui pourrait s'avérer être un facteur de déstabilisation interne et externe. La guerre en Ukraine a aussi mis en lumière la naïveté du positionnement de l'Union européenne dans sa relation avec la Russie ainsi qu'avec les deux autres grandes puissances. Toutefois, cette situation pourrait se révéler être une opportunité pour l'Europe de trouver son propre narratif stratégique. Pour caractériser cette situation, M.-F. Chatin reprend les remarques liminaires de l'amiral (2s) P. Ausseur : « Les empires sont de retour, les peuples n'ont pas d'amis mais des intérêts. »

1. La guerre en Ukraine bouleverse les rivalités de puissance

La guerre en Ukraine a bouleversé les rapports de puissance sur la scène internationale mettant un terme à certaines illusions de l'approche idéaliste des relations internationales tout en incarnant le retour du combat armé sur le territoire européen.

Alors que les États-Unis peinaient à faire oublier la mauvaise gestion de leur retrait d'Afghanistan, l'action de l'administration Biden en faveur du gouvernement ukrainien a redonné une image de compétence à la politique extérieure américaine. M. Kandel souligne que la guerre en Ukraine représente un scénario d'interventionnisme américain confortable car cette situation s'inscrit dans un narratif clair – invasion militaire d'une puissance autoritaire dans un pays démocratique – tout en ne nécessitant qu'une aide financière et matérielle et non une participation directe par l'engagement de troupes armées. La guerre en Ukraine a permis le retour de l'argumentaire stratégique des États-Unis sur la compétition des démocraties contre les autocraties, après sa débâcle en Afghanistan. Les États-Unis profitent de cette opportunité pour redorer leur blason en Europe tout en en profitant pour développer ses marchés de l'armement et du gaz après les sanctions adoptées par l'Union européenne contre la Russie.

Pour la Chine, l'enlisement de la guerre en Ukraine représente une véritable source d'embarras sur la scène internationale. En s'alliant avec la Russie, la Chine a cherché à faire triompher son concept de muraille idéologique contre les États-Unis. Une victoire russe en Ukraine aurait renforcé les positions chinoises sur la scène internationale notamment vis-à-vis de Taïwan. *A contrario*, la résistance de l'Ukraine a mis un terme à une double illusion idéologique des puissances autoritaires : les puissances démocratiques sont intrinsèquement faibles car incapables d'aller contre leurs intérêts économiques, en montrant que l'Alliance atlantique n'était pas morte. L'échec de la guerre éclair russe représente un véritable risque pour la Chine qui craint des perturbations dans son voisinage immédiat, mais également concernant le développement des nouvelles routes de la soie. Selon V. Niquet, ce phénomène de porosité sécuritaire représente une inquiétude majeure pour la stabilité du régime en Chine. Le pouvoir chinois redoute l'exemple incarné par la résistance ukrainienne et son influence sur le peuple taïwanais. En parallèle, la Chine s'inquiète d'une déliquescence de la puissance russe et du risque de contagion que des troubles internes en Russie pourraient avoir en Chine continentale comme ce fut le cas lors de l'effondrement de l'URSS.

La guerre en Ukraine a également été révélatrice d'une nouvelle dynamique en Europe en démontrant que le camp occidental est capable d'exercer des pressions déterminantes en cas de guerre. L'Union européenne est apparue unie et s'exprimant d'une seule voix sur un sujet de politique étrangère. B. Dupré souligne le caractère historique de cette unité européenne qui s'est transcrite par l'adoption d'un paquet de sanctions contre la Russie. La guerre en Ukraine apparaît comme une réussite de la politique extérieure européenne qui a prouvé aux régimes autocratiques sa capacité à se projeter sur la scène internationale tout en se dégageant de l'emprise énergétique russe. L'issue de la guerre en Ukraine reste incertaine mais le scénario de victoire de la Russie, ainsi que les troubles qui pourraient en découler, semblent s'éloigner. Toutefois, cette situation n'est pas sans risques et incertitudes pour la stabilité de l'Europe. En cas de défaite de la Russie, B. Dupré souligne la nécessité pour l'Union européenne de mesurer le risque d'esca-

lade que celle-ci pourrait avoir sur le territoire européen pouvant mettre à mal la solidité de l'unité européenne, notamment entre les pays à l'est et à l'ouest du territoire européen.

La guerre en Ukraine a donc révélé de nombreux bouleversements du jeu des puissances sur la scène internationale. Bien qu'encore incertaine, la situation laisse présager un certain affaiblissement des puissances autocratiques pouvant se transformer en opportunité pour les démocraties occidentales.

2. Une situation économique et financière capable de renverser l'équilibre des puissances

La guerre en Ukraine a également de nombreuses ramifications économiques et financières sur la scène internationale, mettant au second plan la guerre économique sino-américaine au profit de nouvelles dynamiques. L'instabilité financière des grandes puissances pèse sur les rivalités internationales en bouleversant les rapports de force actuels.

B. Dupré insiste sur le défi que les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine représentent pour l'Union européenne. Bien qu'ayant réussi à rester unie en faveur de l'Ukraine, l'Europe est fortement impactée par cette guerre en ayant subi de plein fouet la hausse du prix de l'énergie, une inflation galopante et de nombreuses pénuries de matériaux affectant la vie quotidienne de tous les Européens. Le spectre d'une crise économique mondiale durable risque de bouleverser le modèle de libéralisme économique, principal pilier de l'Union européenne. La montée du sentiment anti-européen qui anime de nombreux pays européens met en lumière les limites de la solidité de l'Union, laissant planer un retour des politiques protectionnistes pour lutter contre la perte de pouvoir d'achat des peuples européens. Ainsi, B. Dupré relève que la situation économique met l'Union européenne à l'épreuve de relever le défi de construction d'une Europe sociale et de mise en place d'un modèle de croissance inclusive au profit d'une plus grande solidité de la communauté européenne.

La Chine apparaît affaiblie dans ses aspirations à devenir la première puissance économique et financière mondiale. La stratégie zéro Covid de Xi Jinping a pesé très lourd sur l'économie chinoise avec un ralentissement conséquent de la croissance chinoise pour en arriver à 2,5 %. Ce taux de croissance, historiquement bas, couplé au vieillissement d'une population avec des besoins sociaux croissants, laisse craindre une détérioration de la puissance économique chinoise, la Chine devenant « trop vieille avant d'être riche » selon V. Niquet. Dans ce contexte, la force d'attractivité de l'économie chinoise vis-à-vis de l'Union européenne – son principal marché extérieur – s'est particulièrement dégradée en raison d'une diplomatie agressive dite des « Loups combattants » conceptualisée afin d'affaiblir les puissances occidentales¹. La guerre en Ukraine a également fragilisé la puissance économique chinoise en soulignant la dépendance énergétique de l'économie chinoise. Malgré l'accord signé avec la Russie sur l'approvisionnement de gaz à bas coût, la Chine continue d'approvisionner 90 % de sa demande intérieure en énergie au prix fort dont 60 % au Moyen-Orient dans un contexte économique en berne. La dépendance de l'économie chinoise vis-à-vis des microprocesseurs – dont l'approvisionnement provient majoritairement de Taïwan – représente également un risque important pour la Chine qui craint une rupture d'approvisionnement en cas de propagation des velléités indépendantistes taïwanaises.

En parallèle, la puissance économique américaine semble avoir profité des déséquilibres récents sur la scène internationale. En effet, le dollar américain a atteint un niveau élevé et l'économie américaine profite d'une relance de la politique industrielle ayant pour objectif de mettre fin aux dépendances stratégiques externes américaines. En réponse à la pandémie mondiale, et dans un contexte de compétition stratégique sino-américaine, les États-Unis mènent une véritable politique économique keynésienne en rupture avec l'ultralibéralisme économique de l'administration Trump. Toutefois, l'inflation mondiale n'épargne pas les États-Unis en détériorant la situation économique intérieure du pays

1. Pour en savoir plus : « L'offensive des "loups combattants" chinois », *Le monde en questions*, RFI, 26 mars 2021.

déjà affaiblie par de nombreuses inégalités sociales et divisions politiques. Avec une augmentation de plus de 100 % des prix du gaz aux États-Unis, la crise énergétique affecte les États-Unis pourtant exportateurs net de gaz. Cette contradiction alimente le débat politique sur l'interventionnisme américain sur la scène internationale venant à représenter un enjeu politique majeur de l'administration Biden².

3. Des puissances à la recherche de nouveaux positionnements stratégiques

Dans un contexte de bouleversement des équilibres, les grandes puissances sont amenées à repenser leur positionnement sur la scène nationale et la stratégie à adopter pour saisir les opportunités politiques et économiques que représentent les recompositions géopolitiques actuelles.

Le temps des incertitudes marque également le temps des opportunités en Europe. L'engagement de l'Union européenne dans le conflit russo-ukrainien s'inscrit dans une double dynamique. Tout d'abord, B. Dupré rappelle qu'il est nécessaire pour l'Europe de prévenir tout risque de déstabilisation de son voisinage proche en citant Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires extérieures et la politique de sécurité : « Toutes les guerres finissent par un cessez-le-feu et des négociations ; il est nécessaire que l'Ukraine puisse assister à cette phase en pleine force, ce qui est l'argument principal de l'aide militaire européenne. » En parallèle, il est nécessaire que l'Union européenne s'interroge sur sa nature et son propre positionnement stratégique sans pour autant s'inscrire dans le sillon américain caractérisé par un antagonisme systémique avec la Chine et par une rupture du dialogue avec la Russie, ce qui équivaldrait à laisser cette dernière se tourner définitivement vers l'Asie. L'Union européenne se doit de défendre le multilatéralisme, la règle de droit et le refus de la logique de bloc qui font partie de son ADN et représentent une véritable opportu-

2. Pour en savoir plus : « Crise de l'énergie : les États-Unis touchés à leur tour par la montée des prix », *Les Échos*, 22 décembre 2022.

nité dans un contexte international propice à une sortie de l'Europe qui se berçait d'illusions sur sa politique extérieure. Pour cela, l'Union européenne se retrouve face à la nécessité de construire une culture stratégique capable de soutenir son modèle politique et économique sur le long terme. Cela ne veut pas dire qu'il faille mettre un terme au modèle fondé sur l'interdépendance, mais cela souligne l'importance de créer des partenariats fructueux et proportionnels et non plus des coopérations desservant les intérêts stratégiques européens. Selon B. Dupré, c'est la capacité de l'Union européenne à engendrer des partenariats stratégiques qui permettra à l'Union européenne de se positionner sur la scène internationale sans compromettre son modèle politique, économique et social. Sans cela, l'Europe ne sera pas en mesure de s'inscrire et de peser sur le jeu international régi par un état de guerre systémique sur le plan économique, technologique et militaire.

Les États-Unis opèrent un bouleversement important de leur politique extérieure après avoir pris conscience du risque que représentait une alliance entre la Chine et la Russie. Après avoir longtemps pensé qu'il était impossible qu'un rapprochement sino-russe ait lieu, les États-Unis mesurent désormais les risques du partenariat entre les deux puissances autoritaires. Le positionnement stratégique américain, de retour sur la scène internationale, s'appuie sur leur gestion réussie de la crise ukrainienne mettant en minorité les partisans de l'isolationnisme américain. Toutefois, la guerre en Ukraine a également eu pour effet de retarder la sortie de la stratégie de sécurité nationale de l'administration Biden. Cette dernière transparait dès lors comme la continuité de la politique de Trump faisant de la compétition avec la Chine l'élément central de sa politique extérieure. De nombreuses interrogations persistent quant à la nature de cette compétition : est-elle uniquement économique et technologique ou doit-elle être comprise comme une compétition idéologique globale ? L'administration Biden apparaît dès lors à un carrefour stratégique où il semble nécessaire de capitaliser sur les récents succès pour établir une vraie politique extérieure bénéfique à la puissance américaine.

En parallèle, la Chine s'inscrit dans une triple logique de défense de ses intérêts dans sa zone immédiate, de mise à l'écart des États-Unis sur la scène internationale et d'assise de sa puissance globale, notamment à travers le contrôle de la situation à Taïwan. La puissance chinoise continue de soutenir sa vision d'un partage du monde entre les grandes puissances sans possibilité d'interférence dans le pré carré de chacun. Toutefois, le positionnement chinois apparaît particulièrement dépendant de la réussite russe dans l'aventure ukrainienne. En cas d'échec, la Chine pourrait devenir une victime collatérale d'une Russie à bout de souffle sur le plan économique et politique. Le positionnement stratégique de la Chine apparaît singulièrement fragile entre une économie en berne et un risque de déstabilisation interne après de nombreuses manifestations. Or, l'équilibre interne de la Chine repose essentiellement sur le respect d'un pacte double : l'enrichissement capitaliste de la population contre un strict respect politique du parti communiste. À la lumière des conséquences de la guerre en Ukraine et de la stratégie zéro Covid, la Chine voit cet équilibre de plus en plus menacé.

TABLE RONDE :

**RECOMPOSITION AU MOYEN-ORIENT : TURQUIE,
IRAN, MONARCHIES DU GOLFE.**

28 SEPTEMBRE

AGNÈS
LEVALLOIS
FRS



PIERRE RAZOUX
FMES



CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

EMMA
SOUBRIER
ARAB GULF
STATES
INSTITUTE



DOROTHÉE
SCHMID
IFRI



Modérateur : Agnès Levallois, FRS.

Intervenants : Dorothee Schmid (IFRI) ; Emma Soubrier (Arab Gulf States Institute) ; Pierre Razoux (FMES).

La table ronde aborde les recompositions à l'œuvre au Moyen-Orient au regard de la guerre russo-ukrainienne. Tandis que les pays riches en hydrocarbures profitent de la crise énergétique européenne, d'autres (Tunisie, Égypte, Liban) pâtissent des difficultés d'approvisionnement en céréales. Les risques d'émeutes liés à la situation socio-économique des États les plus fragiles ne sont pas à écarter. Au-delà de ses conséquences économiques et sécuritaires, le conflit en Ukraine révèle les rapports de force et accélère les dynamiques géopolitiques internationales. Refusant de prendre parti, plusieurs États de la région n'appliquent pas les sanctions occidentales à l'égard de la Russie : ils ont tout intérêt à rester neutres dans un conflit qui leur ouvre certaines opportunités. Après avoir décrypté les réactions des puissances régionales par rapport à la guerre en Ukraine, les panélistes se penchent sur

les défis auxquels les pays du golfe Arabo-Persique et la Turquie sont confrontés.

1. Les puissances régionales face à la guerre en Ukraine

A. Levallois ouvre les échanges en se tournant vers la Turquie, pays pivot qui s'affirme comme acteur diplomatique incontournable. Les Occidentaux pensaient que l'agression russe avait resserré les rangs de l'OTAN : Ankara a condamné les référendums d'annexion russes³ et a fourni des drones Bayraktar TB-2 à Kiev. Mais Erdogan joue sur les deux tableaux : il souhaite conserver une relation privilégiée avec Poutine pour tirer profit du statut de « zone grise » de son pays. La guerre en Ukraine renforce la position d'équilibriste de la Turquie, qui met en avant sa capacité de médiation (organisation de forums diplomatiques à Antalya, accord sur l'exportation des céréales ukrainiennes) et son positionnement géographique clé en mer Noire (fermeture des détroits du Bosphore et des Dardanelles aux navires de guerre en application de la convention de Montreux de 1936).

En refusant d'appliquer les sanctions occidentales, l'espace turc apporte un ballon d'oxygène économique à la Russie. La Turquie de son côté tire des avantages économiques de la présence d'oligarques russes réfugiés sur son sol et des flux énergétiques avec la Russie. Ankara bénéficie également de l'effet de sidération provoqué par la guerre pour négocier sur d'autres dossiers. La Turquie conditionne l'adhésion à l'OTAN de la Finlande et de la Suède à une coopération dans la lutte contre le terrorisme pour accélérer les extraditions d'activistes kurdes et gülenistes réfugiés sur leur sol. Selon D. Schmid, la crise ukrainienne a mis en lumière les difficultés des Occidentaux à imposer leurs vues à la Turquie.

Pour E. Soubrier, les pays arabes du Golfe partagent une position similaire vis-à-vis du conflit ukrainien. Ils restent à l'écart de ce problème européen et s'en tiennent à leur posture historique de

3. La Russie a organisé fin septembre 2022 des référendums à Donetsk, Zaporijjia, Louhansk et Kherson pour légitimer l'annexion de ces régions.

non-ingérence dans les affaires d'autres États. Politiquement, les Émirats arabes unis (EAU) comme leurs voisins n'ont aucun intérêt à souligner l'absence de fondement juridique de l'invasion en condamnant la Russie – avec qui ils doivent s'entendre pour fixer les prix du pétrole à l'OPEP⁴. Ils respectent la posture souveraine de leur partenaire, qui fait preuve de considération à leur égard. Dans les processus de double autonomisation, l'Arabie saoudite et les EAU cherchent à gagner en autonomie stratégique par rapport à leur allié américain, mais aussi en autonomie économique en réduisant leur dépendance aux revenus des hydrocarbures. Avec l'envolée des prix du pétrole et du gaz depuis l'invasion de l'Ukraine, les deux monarchies peuvent s'appuyer sur leur position énergétique centrale pour affirmer leur indépendance vis-à-vis des Occidentaux.

L'Iran a toujours défendu l'intangibilité des frontières internationales et entretenait de bonnes relations avec les deux belligérants avant le conflit. Les Occidentaux l'accusent cependant de soutenir la Russie en lui livrant des drones Shahed-136. Le détournement de l'attention internationale du Moyen-Orient vers l'Europe permet à Téhéran d'avancer ses pions discrètement. L'invasion de l'Ukraine a perturbé le calendrier de l'accord sur le nucléaire iranien⁵, qui était sur le point d'être signé début 2022. Le JCPOA, qui devait permettre de faire entrer des devises, est une « victime collatérale de la guerre » (P. Razoux). Dès lors, l'Iran cherche d'autres leviers pour relancer son économie tout en progressant jusqu'au seuil nucléaire – sans toutefois le franchir. Le paradigme stratégique iranien n'est pas de se réconcilier avec les Américains, mais de se rapprocher économiquement de la Chine sans tomber sous sa coupe géopolitique. L'obtention par l'Iran du statut de membre de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) en 2021 illustre ce mouvement de rapprochement vers Pékin.

4. L'OPEP+ est composée des 14 pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) auxquels s'ajoutent 10 autres pays producteurs.

5. Les États-Unis se sont retirés en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien (en anglais Joint Comprehensive Plan of Action, JCPOA). L'objectif de l'accord signé à Vienne en 2015 était de contrôler le programme nucléaire iranien en échange d'un allègement progressif des sanctions économiques qui touchent le pays.

2. Les réalignements stratégiques dans le golfe Arabo-Persique

P. Razoux démontre que, malgré leur rivalité, l'Iran et Israël sont des « pays miroirs » : ils sont tous deux redoutables à l'extérieur et fragiles à l'intérieur. La crise politique en Israël et les manifestations populaires qui secouent l'Iran illustrent leurs difficultés respectives. La mort de la jeune Kurde iranienne Mahsa Amini, le 16 septembre 2022, trois jours après son arrestation par la police des mœurs pour un voile mal porté, a déclenché une révolte d'ampleur inédite à travers le pays. À la différence des manifestations tunisiennes de 2010-2011, celles qui se produisent aujourd'hui en Iran visent les fondements doctrinaux de la République islamique. Les Iraniens, qui étaient déjà descendus dans la rue fin 2019 pour dénoncer leur situation socio-économique, réclament désormais davantage de liberté dans la sphère privée.

Alors que la santé du Guide suprême se dégrade, les durs du régime veulent prouver qu'ils maîtrisent la situation en réprimant les manifestants. Songeant à sa succession, Ali Khamenei laisse le président Raïssi se salir les mains dans la répression pour qu'il perde en légitimité – et donner ainsi davantage de chances à son fils Mojtaba. La mort du Guide suprême pourrait entraîner une évolution du système à l'issue de luttes de factions au sommet de l'État. S'ils parviennent au pouvoir, les ultra-nationalistes modifieraient probablement la constitution de la République islamique pour en écarter les religieux et les idéologues. En accordant plus de liberté à la société civile (consommation d'alcool tolérée, port du voile non obligatoire), les ultra-nationalistes pourraient obtenir le soutien des trois quarts de la population.

Par crainte que des éléments perturbateurs n'entrent sur son territoire en cette période de troubles intérieurs, l'Iran cherche à sécuriser l'Irak. Téhéran frappe régulièrement des groupes d'opposition kurdes iraniens basés au Kurdistan d'Irak voisin. Leur influence en Irak étant de plus en plus contestée, les Iraniens doivent équilibrer le jeu et apaiser les tensions avec les partisans du leader Moqtada Al-Sadr. Personne n'a intérêt à (re)faire de l'Irak un terrain de rè-

glement de comptes entre acteurs régionaux. Du point de vue de Téhéran, le dossier irakien s'intègre dans un continuum avec la Syrie et le Liban. Le Levant et la Méditerranée sont stratégiques pour exporter à terme les hydrocarbures, ravitailler le Hezbollah libanais et faire pression sur Israël dans le cadre d'une dissuasion mutuelle.

Engagés dans une reprise de dialogue avec Téhéran, les pays arabes du Golfe ne souhaitent pas s'immiscer dans la situation interne en Iran. Les anciens adversaires rétablissent leurs relations diplomatiques pour échanger directement alors que les États-Unis ont perdu en crédibilité. Ces derniers encouragent cette détente régionale pour ne pas se retrouver contraints d'intervenir militairement au Moyen-Orient. La multiplication des initiatives de rapprochement entre les deux rives du Golfe, parallèlement au non-aboutissement de l'accord nucléaire, permet aux États-Unis de sortir de leur position inextirpable vis-à-vis d'Israël, qui souhaite rester ferme envers l'Iran. Pour E. Soubrier, l'articulation entre, d'un côté, la posture stratégique de la péninsule Arabique vis-à-vis de l'Iran et, de l'autre, celle d'Israël vis-à-vis de l'Iran est essentielle pour appréhender les rapports de forces mondiaux. Pour les monarchies du Golfe comme pour Israël, l'enjeu majeur est de se rapprocher économiquement de la Chine sans franchir la ligne rouge américaine.

Série de traités signés en 2020 sous l'égide des États-Unis, les accords d'Abraham ont abouti à la normalisation des relations diplomatiques entre Israël et quatre pays arabes : les EAU, Bahreïn, le Maroc et le Soudan. D'après E. Soubrier, les EAU et Israël ne partagent pas la même vision stratégique de ces accords. Israël s'attache à les présenter comme l'alignement d'un front anti-iranien dans la région – perception partagée par Bahreïn – tandis que pour les EAU leur principal intérêt est l'ouverture d'opportunités économiques et technologiques. L'annonce de la fourniture aux EAU d'un système israélien de défense aérienne montre qu'Abou Dabi diversifie sa coopération de défense. Les accords d'Abraham ont un impact sur le montage de la base industrielle et technologique de défense (BITD) émirienne, qui s'autonomise par rapport aux fournisseurs traditionnels (États-Unis, France). Malgré quelques

gestes de bonne volonté de Riyad⁶, une normalisation des relations israélo-saoudiennes est plus délicate. Gardienne des lieux saints de l’islam, l’Arabie saoudite a une population à la fois plus nombreuse et plus politisée sur la cause palestinienne que celle des EAU.

3. Les défis de la Turquie à l’heure du centenaire de la République

D. Schmid voit la Turquie comme une puissance régionale de premier plan qui, consciente de ses atouts, joue son propre jeu. Si le pays était encore introverti il y a 20 ans, son armée et sa diplomatie montent en puissance : la Turquie possède désormais le cinquième réseau diplomatique au monde⁷. Son influence est également le fruit d’un *soft power* croissant, auquel la compagnie nationale Turkish Airlines participe. Dans le sillage des « Printemps arabes », la Turquie a apporté son soutien aux mouvements régionaux issus des Frères musulmans. Si cette position a consolidé l’alliance avec le Qatar (installation d’une base militaire turque au Qatar, soutien turc à Doha lors du blocus saoudo-émirien), elle a dégradé ses relations avec l’axe anti-islam politique (EAU-Arabie saoudite-Égypte).

Après avoir privilégié une politique offensive conforme à ses ambitions régionales, la Turquie cherche désormais à sortir de son isolement économique et diplomatique. Les rapports avec les Occidentaux demeurent complexes, mais Erdogan multiplie les initiatives pour réchauffer ses relations avec les EAU, l’Arabie saoudite, Israël et la Syrie. Ankara renoue aujourd’hui avec le régime d’Assad, alors qu’il s’était rangé du côté de l’opposition syrienne au début de la guerre civile. La Russie pourrait être derrière ce rapprochement pour démontrer sa capacité diplomatique de disruption au Moyen-Orient. Erdogan doit par ailleurs s’entendre avec Damas pour concrétiser ses ambitions militaires anti-kurdes

6. Le 15 juillet 2022, l’Arabie saoudite a annoncé sa volonté d’ouvrir son espace aérien à « tous les transporteurs », levant les restrictions de vol vers et depuis Israël.

7. Selon le ministère des Affaires étrangères turc : <https://www.mfa.gov.tr/french.en.mfa>.

dans le nord de la Syrie et permettre le retour des réfugiés syriens installés en Turquie – leur départ fait l’objet d’un large consensus parmi les Turcs. Malgré quelques avancées, l’Égypte reste rétive à une réconciliation avec la Turquie. Leurs relations diplomatiques sont au point mort depuis le renversement en 2013 du président Morsi.

Cette politique de puissance est un argument de campagne pour le président turc dans la perspective des élections présidentielles et législatives de 2023 (année du centenaire de la République turque). Erdogan a reconcilié les Turcs avec leur image en réhabilitant l’influence internationale du pays. La politique étrangère éclipse la crise économique préoccupante du pays, mais elle peut aussi contribuer à la résorber : la réconciliation avec les EAU s’est matérialisée par la signature d’accords de libre-échange, les contrats de vente de drones (produit d’appel de l’industrie de défense turque) se multiplient... D. Schmid pense qu’Erdogan peut s’accrocher au pouvoir : pour l’heure, il n’y a pas d’alternative crédible à l’AKP (Parti de la justice et du développement), les partis d’opposition partent en ordre dispersé aux élections. Même si l’opposition remportait le scrutin, la politique étrangère du pays ne devrait pas évoluer significativement sur de nombreux dossiers. Le nationalisme est la ressource la mieux partagée du paysage politique turc : même l’opposition tend à soutenir l’AKP dans sa rhétorique sur la Méditerranée. Cet attachement aux positions fermes sur la répartition des espaces maritimes s’explique également par le poids économique des régions méditerranéennes : l’ouest du pays concentre deux tiers du PIB turc.

La perspective des élections nourrit la rhétorique nationaliste en Turquie, mais l’escalade des tensions en mer Égée est aussi alimentée par le gouvernement grec. Athènes se réarme et met en avant son accord de défense avec la France. En cas d’agression turque contre le territoire grec, les autres pays européens seraient récalcitrants à intervenir auprès de la Grèce. Athènes et Ankara étant membres de l’OTAN, les mécanismes de désescalade de l’Alliance atlantique se mettraient en place, puis la diplomatie américaine ferait pression pour faire cesser les hostilités. Si personne

n'a intérêt à entrer dans un conflit en mer Égée, un scénario de crise chypriote est plus probable selon P. Razoux. En levant l'embargo sur les armes américaines à destination de la République de Chypre, les États-Unis veulent dissuader toute intervention turque contre l'île. Pour les Américains, Chypre est une case stratégique dans la lutte contre les ambitions russes, turques et iraniennes en Méditerranée et au Levant. Chypre a, quant à lui, intérêt à apparaître comme un lieu neutre qui concourt à la sécurité régionale. Après le Brexit, les Chypriotes veulent diversifier leur diplomatie pour contrebalancer l'influence britannique.

Sur fond de retrait américain, l'heure est à l'affermissement des ambitions étatiques dans la région. Tandis que l'intervention russe en Ukraine occulte les autres dossiers internationaux, les puissances régionales profitent des circonstances pour s'afficher comme incontournables en termes diplomatiques (Turquie) ou énergétiques (monarchies du Golfe). Les relations se réorganisent entre acteurs régionaux : chacun poursuit ses intérêts nationaux avec pragmatisme, donnant lieu à des alliances parfois contradictoires. La *realpolitik* et les enjeux économiques prennent le pas sur les antagonismes idéologiques et religieux (entre sunnites et chiites, entre juifs et musulmans), qui tendent à s'estomper pour révéler les rivalités stratégiques. En se focalisant sur les puissances régionales, la table ronde témoigne du « déplacement de la centralité du Moyen-Orient » (A. Levallois) du Levant vers la péninsule Arabique. Les anciennes puissances (Égypte) peinent à recouvrer leur influence traditionnelle face aux monarchies du Golfe (Arabie saoudite) qui s'affirment de plus en plus.

CONFLITS ET RUPTURES TECHNOLOGIQUES

TABLE RONDE : ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DU SPATIAL, CLOUD, CYBER

27 SEPTEMBRE

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

XAVIER
PASCO
FRS



ISABELLE DUVAUX-
BECHON
ESA
AGENCE SPATIALE
EUROPÉENNE



GBA THIERRY
BLANC
COMMANDEMENT
DE L'ESPACE



MICKAEL
ULVOA
THALES



Modérateur : Xavier Pasco, Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

Intervenants : GBA Thierry Blanc, adjoint au commandant de l'espace (armée de l'air et de l'espace) ; Mickael Ulvoa, Thales Group ; Isabelle Duvaux-Bechon, Agence spatiale européenne (European Space Agency – ESA).

La table ronde « Évolutions contemporaines du spatial » se penche sur les transformations d'un secteur clé pour nos architectures de sécurité militaire et sociétale. Pensé dans un cadre d'équilibre stratégique, l'espace permettait d'organiser, à la fin des années 1950, les relations entre les deux superpuissances, américaine et soviétique. S'il demeure un domaine régalien structuré par les dépenses gouvernementales, l'espace n'est plus le terrain exclusif des grandes nations. Selon X. Pasco, la jonction qui s'est produite il y a une vingtaine d'années entre technologies spatiales et technologies numériques est déterminante pour comprendre les mutations du domaine spatial. Les intervenants décryptent un *new space* façonné par cette relation espace/numérique qui se

consolide chaque jour. Les points de vue de la défense nationale, des industriels puis de l'Agence spatiale européenne sur les transformations spatiales et leurs conséquences sont successivement exposés.

1. La perception du paysage spatial contemporain par le Commandement de l'espace

Le général Blanc expose l'ampleur des utilisations de l'espace dans des domaines variés : les secteurs bancaires, les réseaux d'électricité, les structures de défense et de sécurité... Pour les armées, l'espace est primordial au titre de l'appui aux opérations à travers le recueil du renseignement, les télécommunications (capacité à dialoguer en temps réel avec les forces déployées) et le positionnement (GPS, Galileo). Les technologies spatiales sont de plus en plus perçues comme des infrastructures critiques pour le transport et le recueil des données. Communiquer, voir, entendre, cibler, renseigner, naviguer, frapper sont autant d'actions « spatio-dépendantes ». Les systèmes SCAF (système de combat aérien du futur), TITAN¹ pour l'armée de terre et AXON@V² pour la marine seront subordonnés aux capacités spatiales. L'espace gagne en importance au niveau opérationnel dans les conflits modernes.

Le caractère stratégique de l'espace et ses ressources limitées (saturation de l'orbite basse) génèrent une compétition à l'échelle mondiale. C'est un champ supplémentaire de rivalités et de conflictualités : il ne fait plus de doute qu'un conflit de haute intensité débordera dans l'espace un jour prochain. Le ministère des Armées a mis en place une « Red Team » pour se projeter dans ce futur domaine opérationnel, voire d'engagement : des auteurs de science-fiction se sont réunis pour imaginer des scénarios destinés à révéler des vulnérabilités résiduelles. Parmi les menaces déjà re-

1. À l'horizon 2040, le projet TITAN prolongera les ambitions du programme Scorpion pour étendre l'ambition du combat collaboratif aéroterrestre (<https://www.defense.gouv.fr/eurosatory/combat-aeroterrestre-du-futur>).

2. Le programme Axon@V vise à interconnecter les données des plateformes pour mettre en réseau les forces aéromaritimes (https://www.colsbleus.fr/sites/default/files/2021-05/CB%20n%C2%B0%203095%20-%20Avril%202021_o.pdf).

levées, un objet spatial peut provoquer un déni de mission en se positionnant sur la trajectoire d'un satellite adverse. Par ailleurs, si la désorbitation est utile pour retirer un débris, cette capacité de nettoyage peut être détournée contre un satellite actif. Certains satellites ont la capacité de délivrer un objet : de nouveaux capteurs doivent surveiller l'espace pour caractériser l'acte et déterminer la nationalité du satellite. Une nouvelle ère s'ouvre en termes de capteurs : une couverture plus dense est désormais nécessaire pour déterminer les trajectoires. Les capteurs de catalogage des objets spatiaux sont insuffisants devant l'arrivée de la propulsion électrique et des satellites manœuvrants.

L'organisation capacitaire spatiale s'organise autour de trois cercles concentriques : le cœur souverain pour les capacités entièrement détenues par le ministère des Armées ; le cœur étendu pour les capacités mises à disposition par des opérateurs de confiance et des alliés ; le cœur augmenté pour le complément capacitaire obtenu par l'appel au marché. Pour X. Pasco, cette organisation permet de « garder le cap » dans un marché spatial où les nouveaux entrants prolifèrent. Avec le raccourcissement des cycles capacitaires, le paradigme du « rapide qui mange le lent » a supplanté celui du « gros qui mange le petit ». Plus rapides et moins onéreuses, les petites entreprises fournissent des technologies à forte valeur ajoutée qui contribuent à la résilience globale. Leur défi est de comprendre le cadre de la commande publique pour émettre des propositions conformes au « besoin défense ». M. Ulvoa estime que les start-up doivent coopérer avec les grands industriels pour pérenniser leur structure : une nouvelle articulation entre les différents acteurs du spatial se dessine.

Au-delà de l'appui aux opérations, la maîtrise du milieu spatial est un enjeu d'autonomie stratégique. Pour préserver la liberté d'action et d'accès dans l'espace, il faut disposer de capteurs et manier la boucle de rétroaction pour les commander. La capacité à maîtriser, visualiser, évaluer les données dans un temps contraint est aussi un enjeu majeur de souveraineté. Le traitement de la masse de données est l'un des trois facteurs clés du succès identi-

fiés par le général Blanc. Le second est l'aptitude à accélérer la circulation de l'information, indispensable pour raccourcir la boucle décisionnelle. Le troisième est l'existence d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) autonome dans les secteurs amont et aval du spatial. L'accélération du rythme des évolutions spatiales pose des défis organisationnels et méthodologiques au Commandement de l'espace.

2. La prise en compte des nouvelles menaces par l'industrie

M. Ulvoa nous éclaire sur l'évolution du paysage industriel spatial dans un contexte de menaces croissantes. Il pose d'abord les référentiels de la structuration industrielle en déclinant les cercles capacitaires. Les programmes souverains du noyau dur se caractérisent par la sécurité cryptographique, la protection des satellites, la robustesse et la résilience. L'approche duale du noyau étendu est illustrée par le satellite franco-italien de télécommunications Athena-Fidus³. Pour le noyau augmenté, il s'agit d'infrastructures commerciales non maîtrisées.

Dans un souci d'accompagnement de la montée en puissance du spatial gouvernemental, les industriels innovent pour prévenir les risques potentiels. L'ajout de capteurs en orbite exploités par un système au sol doit contrer les menaces d'ordre physique (obstruction, brouillage, élimination laser) qui visent les systèmes souverains. Les capacités de *space situation awarness* (caractérisation d'un objet), de *space domaine awarness* (détection d'un comportement prédictif puis exécution d'une action) et de *space traking managment* sont essentielles à la maîtrise de l'espace. Pour le noyau étendu, la menace se caractérise sur deux niveaux : l'infrastructure maîtrisée (européenne ou gouvernementale) et l'infrastructure commerciale. Au sol, le *cloud* souverain permet de garder la maîtrise du routage, c'est-à-dire du mécanisme de sélection des chemins dans un réseau pour le transfert des données.

3. Access on theatres for European allied forces nations-French Italian dual use satellite.

L'espace et le cyberspace s'ajoutent aux trois niveaux de confrontation traditionnels (air, mer, terre). La menace cyber vise l'ensemble des trois noyaux capacitaires. Le cyber *must have* prend désormais le pas sur le cyber *nice to be* avec une exigence de sécurité dès la conception du système satellitaire (*satellite by design*). Les systèmes d'informations et la gestion technique des bâtiments de contrôle ne doivent pas être laissés de côté : l'infrastructure d'un segment au sol est souvent plus vulnérable que le satellite en lui-même. Thales met en œuvre plusieurs mesures de cybersécurité : une gouvernance multi-niveau, une politique produite et des règles cyber strictes. Concernant la chaîne d'approvisionnement, il faut être attentif aux risques encourus liés à la provenance des logiciels. En cours d'opération, le maintien en condition de sécurité doit éviter des incidents cyber affectant la performance du satellite. Le satellite réalisé à base de *soft ware* (type *Space inspire*) a la capacité de segmenter la partie charge utile de la plateforme en cas d'attaque ; de contrôler l'intégrité de l'engin à partir du sol ; et de « patcher » le satellite en orbite lors de détection de vulnérabilités, c'est-à-dire d'ajouter une section de code au programme pour y apporter une modification.

Le droit de l'espace, nouveau terrain de rapports de force, est en devenir. Alors que les États-Unis captent le plus gros des ressources spatiales, le défi pour l'Europe est de réguler sans se voir imposer les normes par les acteurs déjà implantés. Point marquant de la régulation de l'espace, le corpus réglementaire de la gouvernance des fréquences se décline sur trois niveaux. Les normes de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications (CEPT) et de l'Agence nationale des fréquences (ANFR) en France doivent être respectées pour déployer un satellite dans l'espace. États et opérateurs commerciaux appliquent cette réglementation contraignante car elle protège leurs actions. Les pays signataires de l'UIT se rassemblent tous les quatre ans lors de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR) pour faire évoluer les règles internationales.

3. Quel est le regard porté par l'Agence spatiale européenne sur le *new space* ?

Créée en 1975, l'ESA est une agence de recherche et développement de premier plan dans le paysage spatial mondial. I. Duvaux-Bechon rappelle que l'ESA n'est pas rattachée à l'Union européenne (UE) : c'est une organisation intergouvernementale de 22 États membres – dont 3 ne font pas partie de l'UE⁴ – qui collabore également avec des pays non européens. La diplomatie est essentielle à l'ESA : l'agence ne peut développer des satellites que si ses États membres se mettent d'accord. La plupart des programmes sont toutefois optionnels : les gouvernements y participent uniquement s'ils le souhaitent. Une coordination permanente est nécessaire pour optimiser l'utilisation de l'argent public et des moyens disponibles, tout en évitant la duplication. Le secteur public n'est pas le financeur permanent de l'agence : son budget correspond à moins de 10 € par Européen et par an.

Bien que ce soit une organisation civile, la plupart des systèmes développés par l'ESA ont également une utilisation militaire. Par exemple, les forces armées ne peuvent réaliser leurs opérations sans les données de satellites météorologiques. Une des missions de l'ESA est de développer l'industrie européenne et sa compétitivité sur le marché international. À ce titre, le paramètre du juste retour permet aux États de financer des projets pour leur propre industrie, sans payer à perte pour les autres. Quand un État finance 10 % d'un programme, son industrie nationale récupère 10 % du travail correspondant. L'ESA développe des partenariats public-privé (PPP) pour les marchés compétitifs tout en soutenant les PME (petites et moyennes entreprises) et start-up dans leurs activités.

Son action témoigne de la convergence des intérêts des uns et des autres dans un contexte de mutation de l'économie du spatial. Si

4. Ses États membres sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Suède, la République tchèque et la Suisse.

l'espace a longtemps été pensé comme un jeu à somme nulle entre intérêts des secteurs public et privé, la recomposition des rapports entre donneurs d'ordre des secteurs public et privé se fait au bénéfice mutuel des deux. L'exemple de SpaceX, prestataire privé financé par la Nasa, montre qu'il ne faut pas opposer le *old space* et le *new space*. L'ESA s'attache à adapter son mode de fonctionnement pour être en phase avec ces évolutions ; elle amorce un changement d'approche en sollicitant un service plutôt qu'en définissant des spécifications pour l'industrie.

I. Duvaux-Bechon revient sur les quantités phénoménales de data fournies chaque jour par les satellites d'observation de la Terre. Le développement de l'intelligence artificielle (IA) à leur bord permettrait de traiter directement les données pour transmettre uniquement les informations pertinentes au sol. Cette innovation, qui bouleverserait la chaîne de valeur du renseignement d'origine image (ROIM), témoigne de l'impact du numérique sur le spatial. Les progrès dans l'industrie en aval vont désormais compter dans le dimensionnement de la section haute du spatial. L'ESA s'attache par ailleurs à sécuriser la connectivité des programmes militaires et civils en développant un centre cyber en Belgique.

Partant du constant que le spatial n'est pas suffisamment exploité dans la résolution des crises majeures, l'ESA a lancé l'an dernier trois accélérateurs de l'utilisation de l'espace :

- L'accélérateur « L'Espace pour un avenir vert » vise à améliorer l'interopérabilité spatiale dans la lutte contre le changement climatique. L'initiative « Destination Terre » doit y contribuer en élaborant un jumeau numérique de la Terre. Une usine de données européenne est en projet pour optimiser la masse de data et la mettre à disposition de chacun. Ces informations sont précieuses pour attester la réalité du réchauffement planétaire. Le développement d'ordinateurs quantiques permettra d'améliorer la précision des modèles d'évolution climatique et la simulation d'impact des politiques publiques. Des appels d'offres seront lancés pour impliquer les industriels dans la décarbonation des secteurs de l'énergie et du transport.

- L'objectif de l'accélérateur « Réponse rapide et résiliente aux crises » (R3) est d'améliorer la gestion des crises civiles en Europe en facilitant l'accès des acteurs de terrain aux données spatiales et aux moyens de communication. Le nouveau programme « Sécurité civile depuis l'espace » cherche ainsi à orchestrer les forces et à augmenter la vitesse de circulation de l'information, essentielle pour réduire les pertes humaines et matérielles.
- L'accélérateur « Protection des actifs spatiaux » cherche à prévenir des atteintes visant les infrastructures spatiales européennes pour assurer la continuité de leur utilisation.

En définitive, un secteur spatial de sécurité et de défense doit s'appuyer sur trois piliers : une filière spatiale performante en matière d'accès et d'utilisation de l'espace ; un secteur aval efficace pour l'exploitation des données ; de l'investissement public. À ce titre, un basculement culturel est à l'œuvre : l'industrie spatiale réclame davantage d'achat de capacités et de commandes. Le modèle américain de financement par projet génère davantage d'activités que le modèle étatique de subventions.

L'arrivée du numérique dans les technologies de l'espace a provoqué une véritable révolution dans les affaires spatiales. Pour X. Pasco, les échanges de cette table ronde démontrent que la relation numérique/spatial a atteint une telle maturité que le numérique rétroagit désormais sur le spatial.

TABLE RONDE : DRONES : MÉCANISATION ET DÉSHUMANISATION
DES SYSTÈMES D'ARMES

27 SEPTEMBRE

Océane
ZUBELDIA
IRSEM



FREDERIC
COSTE
FRS

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

LIONEL
COLLOT
THALES



ERIC PAPIN
NAVAL
GROUP

Modérateur : Océane Zubeldia, IRSEM.

Intervenants : Frédéric Coste, FRS ; Éric Papin, Naval Group ; Lionel Collot, Thales.

La table ronde « Drones : Mécanisation et déshumanisation des systèmes d'armes » se concentre sur le débat autour de ces nouvelles technologies incontournables et de leur influence sur l'avenir de la guerre. Leur développement rapide les place au centre des questions d'ordre stratégique et sécuritaire, bien que leur utilisation dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient suive son cours depuis des décennies. Israël par exemple s'est doté d'une flotte de drones dans les années 1970 qu'il n'a pas hésité à employer lors des conflits israélo-arabes. Après avoir développé et mis en perspective les drones à la fois aériens et maritimes, les intervenants ont décrypté les risques induits par ces technologies tout en soulignant les avantages stratégiques qu'elles présentent.

1. Les drones maritimes : entre avantages stratégiques et défis techniques

Dans un premier temps, E. Papin apporte des éléments de définition et d'explication du fonctionnement des drones maritimes. Un drone est un engin piloté sans personnel à bord chargé d'effectuer des missions variées. Il existe trois modes de fonctionnement : téléopéré (guidé en temps réel par un individu), programmé (les ordres sont fournis à l'avance) et autonome (au niveau de la perception, ce qui permet une prise de décision partielle directe). Le domaine naval s'appuie sur des drones aériens embarqués, de surface et sous-marins, de taille variable ; ces deux derniers types dépendent du navire qui les transporte et les met à l'eau.

Les missions des drones sont multiples et peuvent durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines pour les drones navals. Ils sont chargés de la surveillance permanente des abords des navires et utilisés dans des missions ciblées de détection de mines⁵. Loin de remplacer les fonctions de l'équipage, ils permettent d'assurer des missions dangereuses pour l'être humain et peuvent donc effectuer des missions potentiellement plus risquées.

Cependant, les drones représentent aussi un défi technologique, comme l'expose L. Collot. Ils doivent évoluer dans un milieu maritime agressif et exigeant ; ils doivent résister à l'état variable de la mer. Les drones sous-marins doivent être étanches et capables de communiquer en grande profondeur, parfois jusqu'à 6 000 m. Des drones taxis de surface transportant d'autres drones plus petits peuvent être employés pour les mettre à l'eau et les récupérer. La récupération des drones est complexe, mais matérialise un enjeu clé. En effet, un composant non récupéré présente le risque d'être intercepté, analysé et exploité par une entité étrangère – comme l'ont déjà fait la Turquie et l'Iran. Chaque drone doit être conçu en intégrant cette éventualité – par exemple grâce à un système

5. C'est le cas de l'entreprise autrichienne Schiebel, concevant des drones aériens.

d'autodestruction – pour assurer la protection des données notamment cyber⁶.

Il faut prendre en compte la complexité de l'intégration des drones dans une force navale, sans porter préjudice à leur autonomie. Les drones sous-marins, au format torpille, peuvent être mis à l'eau par des systèmes qui existent déjà. Compte tenu de la technicité requise, il faut choisir minutieusement les missions assurées par les drones ainsi que le personnel responsable de ces opérations. L'obsolescence technique des drones étant plus rapide que celle des navires classiques, l'importance du choix débute dès la sélection du type de drones employés.

Enfin, les défis à relever ne concernent pas moins l'acquisition de drones que la lutte anti-drones. Il faut dans un premier temps être capable de détecter les technologies ennemies à l'aide de capteurs radars sous-marins. Ensuite, il faut pouvoir, si nécessaire, les mettre hors d'état de nuire ; les techniques principales s'appuient sur des leurres, petites munitions anti-drones ou barrières acoustiques. Dans le cas des « essaims » de drones, la difficulté est de tous les détecter et de les neutraliser ; aucun ne doit passer entre les mailles du filet.

2. Les drones aériens, le défi d'une dissémination grandissante

Les drones aériens se différencient des drones maritimes principalement par leur facilité d'accès. En effet, le phénomène de dissémination n'a pas encore atteint le domaine naval car ces drones ont un coût d'entrée technologique et industriel lourd avec un segment civil très peu développé. Leur acquisition par les États du Moyen-Orient est à ce jour très limitée. Ce n'est pas le cas des drones aériens, pour lesquels le coût d'entrée a énormément baissé entre 2010 et 2020 ; la militarisation de systèmes civils et la mise sur le marché de drones

6. Cette initiative est menée par un groupe de travail au niveau de l'OTAN, « MUSI » (Maritime Unmanned System Initiative).

bon marché par l’Iran et la Turquie⁷ contribuent à les rendre plus accessibles. Il existe deux catégories de drones aériens :

- Des systèmes complexes intégrés au C3 (commandement, contrôle et communication), par exemple de type MALE⁸. Leurs missions sont diversifiées ; ils ne sont accessibles que pour les États riches tels que les Émirats arabes unis, Israël et la Turquie.
- Des systèmes plus simples dans le cadre du renseignement ISR⁹. Leurs missions englobent le ciblage, la reconnaissance, le renseignement tactique voire les frappes. Ils permettent de cibler des États loin des zones de conflit, comme l’Arabie saoudite visée par l’Iran.

M. Coste attribue le développement exponentiel de cette technologie à la chute de l’Irak en 2003, associée aux « Printemps arabes ». Dans ce contexte, les drones ont été utilisés abondamment dans des « zones grises », ce qui a permis une amélioration considérable de leurs capacités à la suite de nombreuses mises en pratique. De gros producteurs sont basés au Moyen-Orient, proposant à l’exportation tout un panel de drones de tailles différentes, plus ou moins développés, sur le modèle d’investissement d’autres technologies. Dans un premier temps, Israël, l’Iran et la Turquie, et plus récemment les Émirats arabes unis et le Qatar, se servent de l’exportation de drones à des fins de politique étrangère en fournissant leurs alliés – étatiques ou non – et leurs proxies.

On observe un effet de contagion dans la volonté des pays de maîtriser la technologie de ces systèmes volants. Les différents acteurs du Moyen-Orient cherchent leur indépendance vis-à-vis des moyens de production occidentaux, dans l’optique de diversifier leurs chaînes d’approvisionnement. Ils optent quand ils le peuvent pour des systèmes de production locaux.

Néanmoins, malgré les avantages que procurent les drones aériens, ceux-ci restent au cœur de multiples controverses. D’une

7. Le prix d’un drone kamikaze iranien Shahed-36 est estimé à 20 000 \$; un drone armé turc Bayraktar TB2 coûterait environ 1 million de dollars.

8. *Medium Altitude, Long Endurance*.

9. Identification, surveillance, reconnaissance.

part, par la facilité de leur production, leur possession s'est étendue jusqu'aux acteurs non étatiques tels que le Hezbollah au Liban ou les Houthis au Yémen. De plus, des critiques ont émergé faisant suite à la conduite répétée – quoique très limitée – d'exécutions extrajudiciaires ciblées via des drones aériens par les États-Unis, Israël et le Royaume-Uni. Ces actions ont été récupérées à des fins politiques par des ONG pacifistes, qui ont créé une peur irrationnelle des drones armés en dénonçant leur caractère « immoral ».

3. La déshumanisation liée à l'usage des drones, un enjeu clé

Bien que le concept de neutraliser l'adversaire à distance ne soit pas un phénomène nouveau, l'usage de drones a apporté une nouvelle dimension à ce sujet. Les militaires dénoncent leur impact sur les valeurs militaires traditionnelles. L'opérateur ordonnant la mort étant lui-même en sécurité physique, les drones ont la réputation d'être une « arme du lâche » allant à l'encontre de l'honneur guerrier.

M. Papin développe ensuite l'inquiétude émergeant de la ressemblance avec les jeux vidéo, pouvant entraîner une confusion entre virtualité et réalité. La déréalisation et la déresponsabilisation en résultant ont été prouvées par des études ; la visualisation d'images violentes à travers un écran s'accompagne d'une hausse du seuil de tolérance. La distance entre l'opérateur responsable de l'exécution et la cible est une condition *sine qua non* de la déshumanisation, car de cette distance physique découle une distance émotionnelle, matérialisée par l'écran qui les sépare. Cette observation ne concerne pas tous les opérateurs de drones, mais seulement certains individus ayant des qualités psychologiques particulières. Pour y remédier, des encadrements et suivis psychologiques spécialisés sont mis en place, des formations morales sont dispensées afin de sensibiliser les opérateurs à ce type de réaction. Afin de limiter ce phénomène, chaque drone armé n'est pas contrôlé par un seul individu mais par une équipe.

L'utilisation des drones a pour objectif de limiter l'envoi de troupes sur le terrain, les sociétés occidentales étant devenues réfractaires

à la mort guerrière. Néanmoins, une crainte réside dans la facilité d'employer la force pour les gouvernements à travers les drones. Le recours à la violence est plus indolore et neutre pour l'ordonnateur. M. Papin met également en garde contre les risques de l'intelligence artificielle (IA), qui favorise la perte de lien entre l'opérateur et le système qui prend alors des décisions de façon autonome. En ajoutant des couches de séparation, une déresponsabilisation graduelle pourrait découler de ce phénomène.

On constate l'émergence d'efforts diplomatiques visant à réguler l'IA. Le département de la Défense américain a émis un éventail de principes éthiques sur le sujet, incitant ses alliés et partenaires à les adopter. Il y a donc une réelle volonté des États-Unis de réguler ces technologies selon leurs standards. Cette initiative étant fondée sur le droit international et les principes démocratiques, aucune tentative d'intégration d'acteurs tels que la Chine et la Russie n'a pour l'instant été observée. La stratégie ne repose donc pas tant sur une prise de conscience morale que sur une démarche d'endiguement fondée sur le développement de règles éthiques permettant de contrer le mode opératoire d'autres puissances.

4. La place de l'homme face à l'autonomie croissante des drones

La méfiance des équipages d'aéronefs pilotés envers les drones est toujours présente, couplée d'une peur de remplacement des individus par l'IA. Il y a ainsi une double complexité, entre combat collaboratif et transfert de tâches autonomes. Pour que les drones ne soient pas perçus comme un pas de plus vers la déshumanisation du combat, E. Papin insiste sur la nécessité d'une hiérarchie dans l'automatisation, ces technologies devant être pensées comme une prolongation de la capacité humaine. L'opérateur instruit, supervise la mission et reste le principal référent en cas de problème. Afin de faire face au phénomène de défiance, l'équipage doit être mis au cœur du processus de conception le plus tôt possible. S'agissant d'une potentielle autonomie totale dans dix ans, L. Collot précise que cela dépend du type de drone et des capacités budgétaires de l'État concerné. Les drones

océaniques ayant une taille plus imposante, impliquent un plus grand effort de maintenance. Les États-Unis, par exemple, retardent leur mise en service à grande échelle, doutant de la pertinence d'un tel investissement. Les progrès de l'IA pourraient permettre aux drones aériens d'être de plus en plus autonomes sur les décisions prises et les actions menées. Le développement technologique doit cependant s'accompagner d'un gain de confiance auprès des armées, condition *sine qua non* d'une utilisation optimale de ces drones.

L'IA doit en fait aider l'homme à être plus performant. Les drones sont chargés de missions rébarbatives, évitant la surcharge cognitive de l'humain. Ils produisent et traitent des données en quantité démesurée. Ils permettent également de protéger l'homme, par leur capacité de surveillance permanente. Ils ont pour mission par exemple de lutter contre les mines, et peuvent atteindre des profondeurs inaccessibles aux hommes.

Même si la France paraît en retard sur le développement de drones, il faut prendre en considération l'effort technologique sur le long terme. L'armée française a une grande expertise dans l'intégration de l'IA au domaine aérien, et ces connaissances peuvent aisément être transposées au secteur des drones. Les aspects techniques ne sont pas en réalité la préoccupation principale ; il s'agit plutôt de déterminer la meilleure façon de coupler les autonomies physiques et décisionnelles, ainsi que le niveau d'autonomie à atteindre par rapport aux capacités humaines.

Pour conclure, l'intérêt de se doter de drones ne fait plus aucun doute. Le développement de telles technologies présente des opportunités, mais également des menaces qu'il faut prendre en compte. Le sujet doit être traité par le haut, en travaillant sur la confiance des opérateurs envers les technologies dont ils sont responsables. L'homme reste dans la boucle, notamment pour les décisions difficiles ou irréversibles, et son rôle dans la maintenance des drones est majeur. L'usage des drones doit être totalement intégré pour permettre une optimisation de leurs capacités.

TABLE RONDE : LES ENJEUX DE L'HYPERVÉLOCITÉ

28 SEPTEMBRE

AMIRAL (2S)
CHARLES-HENRI
DU CHÉ
ARIANE GROUP

STÉPHANE
DELORY
FRS

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

LUC DINI
THALES

LAURENT
DUPORT
MBDA

Modérateur : Stéphane Delory, FRS.

Intervenants : amiral (2s) Charles-Henri Du Ché, conseiller défense d'ArianeGroup ; Laurent Duport, Business Strategy Director au sein de MBDA ; Luc Dini, Business Development Director for missile defense au sein de Thalès.

La table ronde sur l'hypervélocité s'intéresse aux enjeux de ces nouveaux systèmes d'armes particulièrement d'actualité tant par leur portée stratégique que par les perspectives opérationnelles qu'ils laissent entrevoir. La composition de cette table ronde, par la présence d'industriels et d'opérationnels, permet d'appréhender cette thématique technique et complexe. S. Delory commence par définir la technologie hypersonique comme un système effectuant l'essentiel de sa trajectoire en atmosphère à une vitesse égale ou supérieure à Mach 5¹⁰ tout en ayant une grande capacité de manœuvrabilité. Il présente les systèmes hypervé-

10. Mach est l'unité de mesure de vitesse faisant référence à la vitesse du son. Mach 5 correspond à 5 fois la vitesse du son ou l'équivalent de 6 000 kilomètres/heure ou encore 1 700 mètres/seconde.

loes ou hypersoniques comme de véritables défis technologiques par la combinaison de ces trois facteurs – vitesse, haute altitude et manœuvrabilité – qui les différencient des missiles balistiques classiques. L'innovation technologique de l'hypervélocité soulève plusieurs points qui seront successivement abordés : les différentes technologies existantes et en cours de développement ; les enjeux stratégiques internationaux que ces technologies révèlent, et un focus sur le combat naval en mer Méditerranée.

1. État des lieux des systèmes d'armes hypersoniques

Cette technologie a tout d'abord été développée comme système de défense antimissile balistique. Elle s'est toutefois révélée être une véritable avancée technologique en alliant un système de missiles plus manœuvrables, à une vitesse supérieure à Mach 5, capable de reposer sur une grande diversité de plateformes de lancement, rendant cette technologie plus furtive et précise que les missiles balistiques. Il existe trois grands systèmes de technologie dite hypersonique ou hypervélocé.

Le premier système est le missile aérobalistique à ogive manœuvrante. En effet, il est possible de modifier le cap de ce missile dont les pointes de vitesse peuvent atteindre et dépasser Mach 5 en atmosphère. Toutefois, ce missile ne remplit pas l'ensemble des caractéristiques de l'innovation hypersonique car il n'effectue qu'une courte partie de sa trajectoire en atmosphère. Ce système est la technologie la plus mature sur le marché industriel aujourd'hui ; il a été développé tout d'abord par la Russie avec le missile Kinzhal inauguré en 2018 sur les acquis technologiques soviétiques des années 1980. Sa limite de trajectoire en atmosphère rend cette technologie moins innovante que les deux autres systèmes hypersoniques qui arrivent à maintenir une haute altitude sur de longues distances.

Le second système, nommé Hypersonic Glide Vehicle (HGV) ou planeur hypersonique, consiste en une technologie de planeur non propulsé qui suit sa trajectoire en atmosphère à travers de multi-

ples rebonds manœuvrables qui rendent la trajectoire et le point d'impact de ce missile particulièrement imprévisibles. Les États-Unis avec leur missile ARRW¹¹, la Russie avec son AVANGARD et la Chine avec son DF-17 sont les trois puissances les plus avancées sur ce segment de marché. Parmi les acteurs européens, ArianeGroup a développé cette technologie en créant en 2019 le V-MAX (véhicule manœuvrant expérimental) en partenariat avec l'ONERA.

Le dernier système, appelé l'Hypersonic Cruise Missile (HCM) ou missile de croisière hypersonique, consiste en un missile mis en vitesse par un propulseur chimique puis propulsé par un superstatoréacteur¹² dans l'atmosphère où il effectue sa trajectoire à une vitesse égale ou supérieure à Mach 5. Cette technologie consiste à répliquer le fonctionnement de missiles subsoniques dans l'atmosphère et sur de longues distances. La Russie a été la première puissance à annoncer qu'elle s'était dotée de cette technologie en 2020 avec la création de son missile ZIRCON suivie par celle du missile HD-1A par la Chine et l'annonce de tests concluants du missile HAWK par les États-Unis en 2022. En Europe, MBDA figure parmi les acteurs qui développent cette technologie à travers l'ASN-4G.

L. Duport souligne le défi technologique de ces systèmes d'armes qui ne repose pas uniquement sur la vitesse à plus de Mach 5 mais bien à la combinaison du facteur vitesse au facteur altitude et manœuvrabilité qui fait peser sur les systèmes de défense antimissiles un risque inégalé de pénétration des défenses. De par leurs caractéristiques, les missiles hypervéloces portent une triple contrainte sur les systèmes de défense existants : grande capacité de pénétration, compression du temps de réaction et difficulté d'interception du missile lié à l'incertitude de la destination d'arrivée. L. Dini approfondit ce point en soulignant les risques que

11. ARRW est l'abréviation du mot anglais *ARROW* signifiant flèche.

12. Le superstatoréacteur ou statoréacteur à combustion supersonique, aussi appelé de manière abrégée superstato (ou encore scramjet), est une évolution du statoréacteur, système de propulsion par réaction des aéronefs, pouvant atteindre des vitesses de fonctionnement supérieures à Mach 5 (« Propulsion hypersonique », Statoréacteur, superstatoréacteur et statomixte, *Encyclopædia Universalis*).

l'utilisation combinée de l'hypersonique (haute altitude/hyper vitesse) et du subsonique (très basse altitude/très basse vitesse) fait peser sur les systèmes de défense. Cette utilisation combinée peut entraîner une véritable rupture opérationnelle grâce à un degré de précision permettant l'utilisation des missiles hyper véloces dans un contexte antiforces.

Toutefois, selon L. Duport, il ne faut pas amplifier l'effet disruptif des missiles hypersoniques car les missiles balistiques conventionnels de type MIRV¹³ sont reconnus pour avoir une capacité de manœuvrabilité accrue et, par conséquent, une interceptabilité réduite.

2. Les enjeux stratégiques liés au développement des armes hypersoniques

Le développement de l'hypervélocité reste, aujourd'hui, l'apanage des grandes puissances mondiales du fait de la dimension spatiale et nucléaire de l'hypersonique. On ne peut pas encore parler de prolifération de la menace hypersonique car très peu de puissances ont la capacité financière et technologique de développer ces systèmes d'armes. De plus, les grandes puissances en avance dans ce domaine – les États-Unis, la Russie et la Chine – sont susceptibles de vouloir dissuader les puissances intermédiaires d'acquérir cette technologie au nom d'une volonté de limiter la prolifération des armes de destruction massive.

La Russie a été la première puissance à développer cette technologie de l'hypersonique. Pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, la Russie a repris l'avantage technologique avec une avance conséquente sur les États-Unis et le reste du monde. Ainsi la Russie est-elle présente sur les trois segments de marché qui composent le spectre de la technologie hypersonique.

L'amiral Du Ché interprète cet effort technologique comme une arme de découragement stratégique en réponse au développement

13. MIRV est l'abréviation de *Multiple Independently Targetable Reentry Vehicle* soit « véhicule de rentrée à ogives multiples indépendamment guidables vers des objectifs distincts » ([Larousse](#)).

américain du système de défense antimissile. Le développement des armes hypervéloces russes aurait pour principal objectif de revenir à parité avec les États-Unis en termes de puissance nucléaire, notamment à travers l'annonce du déploiement des missiles AVANGARD. Ce système est un planeur hypersonique capable de faire le tour de la terre et de permettre à la Russie de passer par l'Amérique du Sud pour attaquer l'Amérique du Nord dont les systèmes de défense antimissiles sont uniquement orientés nord¹⁴.

La Chine, quant à elle, s'est spécialisée dans le déni d'accès en développant des missiles aérobalistiques à ogive manœuvrante ainsi que des missiles planeurs supersoniques à travers les modèles DF-17, DF-21 et DF-26. Cette spécificité stratégique s'explique par la volonté chinoise d'empêcher d'autres puissances d'intervenir en mer de Chine afin de conserver la maîtrise de son pré carré dans cette région. Les systèmes d'armes chinois ont atteint une certaine maturité technologique à la suite de multiples essais concluants en 2021 et 2022.

Les États-Unis accusent, pour leur part, un certain retard en comparaison avec ces deux principaux concurrents. Ayant voté un investissement de plus de 770 milliards de dollars dans leur programme d'armes hypersoniques en décembre 2021, les États-Unis cherchent à rattraper cet écart en multipliant les initiatives et les essais de leurs missiles HAWK et ARRW. En parallèle, les États-Unis se sont positionnés sur le développement de moyens de protection contre ces armes à travers son programme *USA Glide Phase Interceptor* lancé en 2021. Le programme de recherche sur l'hypervélocité apparaît comme une priorité absolue des États-Unis qui entrevoient la capacité disruptive de l'hypersonique sur les rapports de force – en accord avec sa doctrine du *Global Prompt Strike* – mais également les débouchés éventuels sur le plan commercial.

14. Pour en savoir plus : « [Le rapport qui fait mal à la Défense anti-missile US](#) », Meta-Défense, 22 février 2022.

L'amiral Du Ché insiste également sur une des conséquences principales du développement des technologies hypersoniques : une course à l'arsenalisation de l'espace. L'imprédictibilité inhérente à la technologie hypersonique accroît la nécessité d'une alerte avancée spatiale à des fins d'interception. Ce phénomène risque alors d'entraîner une militarisation de l'espace pour améliorer les systèmes de défense tout en multipliant les constellations de satellites et, par conséquent, les risques induits de collision et de difficulté d'accès. Afin de pallier la grande manœuvrabilité de ces missiles, les États-Unis ont ainsi développé depuis 2020 un programme de constellations de satellites d'observation en infrarouge qui permettent de détecter la provenance et la destination des missiles hypersoniques¹⁵.

Face aux trois géants du marché, il ne faut pourtant pas négliger les autres acteurs développant la technologie de l'hypersonique dont le Royaume-Uni, l'Australie, l'Inde, la Corée du Nord, le Japon ou encore l'Union européenne. En avril 2022, les deux premiers acteurs ont signé le pacte de sécurité AUKUS avec les États-Unis visant à contrer l'influence de la Chine dans le Pacifique et dans lequel s'inscrit le développement commun des armes hypersoniques. L'Inde a annoncé en septembre 2022 un rapprochement stratégique avec la Russie visant à développer « une convergence hypersonique¹⁶ ». L'Union européenne mesure également l'importance d'être présente sur ce marché et a développé le programme EU Twister, une initiative de 2017 qui s'inscrit dans le cadre du lancement de la politique européenne de sécurité commune (PESC). L. Dini avance que ce programme pourrait s'appuyer sur le besoin d'interopérabilité nécessaire aux armes hypersoniques pour exploiter la densité des systèmes d'armes européens au profit d'une plus grande incertitude chez l'adversaire.

15. L'armée américaine a fait appel aux entreprises SpaceX et L3 Harris pour concevoir et lancer des satellites en orbite basse autour de la Terre (« [Huit satellites américains vont traquer les armes hypersoniques](#) », *Capital*, 8 octobre 2020).

16. La société russo-indienne BrahMos Aerospace produit un missile de croisière supersonique intitulé BrahMos (« [“Convergence hypersonique” : la Russie et l'Inde élargissent leur partenariat](#) », *News Front*, 26 septembre 2022).

3. Le naval en Méditerranée : étude de cas de l'effet disruptif des armes hypersoniques

Les intervenants pointent l'intérêt d'étudier le combat naval dans le bassin méditerranéen pour comprendre l'influence des armes hypersoniques sur un théâtre d'opération géographiquement réduit et contraint.

En effet, le bassin méditerranéen est un espace maritime très particulier, défini par des distances entre les différentes rives très réduites – le plus grand écart entre les deux rives nord et sud de la Méditerranée n'est que de 800 km entre les ports de Gênes et de Bizerte – ainsi que par un trafic maritime très dense. La première caractéristique rend difficile d'utilisation un système de défense antimissile car il couvrirait alors la totalité de la zone. Le deuxième facteur apporte une complexité supplémentaire au combat naval car, bien que la Méditerranée ne représente que 1 % des eaux sur terre, elle regroupe 25 % du trafic maritime mondial incluant les navires de guerre et les bateaux commerciaux. Le risque de dommage collatéral étant élevé en Méditerranée, l'utilisation d'armes hypersoniques permet de répondre à la compression et la flexibilité de l'engagement nécessaire au théâtre d'opération méditerranéen. Cet espace restreint accentue la nécessité des moyens de localisation par satellite pour contrer la complexité de l'utilisation des systèmes de missiles et de défense antimissile.

Le théâtre d'opération méditerranéen concentre de nombreuses gesticulations qui s'inscrivent dans le jeu des puissances sur la scène internationale. Après avoir annoncé l'utilisation de missiles hypersoniques en Ukraine, la Russie s'est illustrée en Méditerranée par le déplacement de forces stratégiques dans la continuité de sa politique de « découragement stratégique ». En février 2022, la Russie a déplacé ses chasseurs supersoniques MiG-31K, équipés de missiles hypersoniques Kinzhal, de Kaliningrad à l'aérodrome de Khmeimim en Syrie pour « participer à un exercice naval du groupement interflottes de la Marine en

Méditerranée orientale¹⁷ ». Selon les autorités russes, le Kinzhal peut parcourir 2 000 km à Mach 10 et atteindre toute cible mobile en mer Méditerranée extrêmement rapidement. En janvier 2023, la Russie a également annoncé le départ de sa frégate *Gorchkov* équipée de missiles hypersoniques Zircon en Méditerranée¹⁸. Face à ces manœuvres, les États-Unis et la Chine ont accéléré les essais réussis d'armes hypersoniques pour contrebalancer l'activité russe dans ce domaine.

À travers le développement de plusieurs systèmes d'armes hypersoniques, les trois acteurs globaux que sont la Russie, la Chine et les États-Unis s'affrontent dans cette course aux armements et ce toujours dans la continuité de leur doctrine stratégique. Développées également par d'autres acteurs, les armes hypersoniques ont la capacité d'influer sur le combat naval du futur grâce à la combinaison du facteur vitesse, haute altitude et manœuvrabilité. Dans cette continuité, la Red Team de l'Agence de l'innovation de défense (AID) a dévoilé en 2021 un scénario intitulé « 2046 une guerre hypersonique en Méditerranée orientale¹⁹ » mettant en scène l'utilisation d'armes hypersoniques sur le théâtre d'opération naval méditerranéen.

17. Cette annonce s'inscrit dans le contexte de l'opération *Chammal* du GAN (groupe aéronaval De Gaulle en Méditerranée orientale en février 2022 (« Un MiG-31K russe doté du missile hypersonique Kinjal déployé dans la région où croise le porte-avions Charles de Gaulle », Zone Militaire (opex360.com), 15 février 2022).

18. La Russie a multiplié depuis début 2022 les annonces sur ses missiles de dernière génération, cherchant à intimider les pays occidentaux qui soutiennent militairement l'Ukraine (« Une frégate russe équipée de missiles hypersoniques prend la mer », *Challenges*, 4 janvier 2023).

19. La mission de la Red Team est de publier deux scénarios par an pour confronter les armées à des scénarios extrêmes (« 2046 : une guerre hypersonique en Méditerranée », *Challenges*, 8 juillet 2022).

DÉFIS SÉCURITAIRES TRANSVERSES

TABLE RONDE :
ÉNERGIE, CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

27 SEPTEMBRE
10H30

SALLE COLBERT

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

NICOLAS MAZZUCCHI
CESM



ALEXANDRA NICOLAS
UNIVERSITÉ DE TOURS/MINARM



ALEXANDRE TAITHE
FRS



LUCA BACCARINI
IRIS



Modérateur : Nicolas Mazzucchi, directeur de recherche au Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM).

Intervenants : Alexandra Nicolas, Université de Tours/ministère des Armées ; Alexandre Taithe, Fondation pour la recherche stratégique (FRS) ; Luca Baccarini, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

N. Mazzucchi introduit la table ronde « Énergie, climat et environnement » avec un mot clé : « laboratoire ». Véritable laboratoire d'une proto-mondialisation au début de l'ère moderne, la Méditerranée l'est également au regard des évolutions climatiques : les interactions sont complexes entre cette mer quasi fermée et son *hinterland*. Longtemps restée un lieu de transit sur le plan énergétique, la Méditerranée revient au cœur de l'enjeu européen de la « décontinentalisation des flux ». Tout en démontrant la confluence entre défis énergétiques, alimentaires et climatiques dans le bassin méditerranéen, les trois spécialistes présentent les répercussions de la guerre en Ukraine sur ces enjeux. Les conséquences sécuritaires du changement climatique et de la nouvelle

donne gazière en Méditerranée orientale sont ensuite décryptées. Enfin, des pistes pour préparer les forces armées aux effets du réchauffement planétaire sont proposées.

1. Quelle place pour la Méditerranée à l'heure des recompositions du panorama énergétique ?

Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, l'Union européenne (UE) prend conscience de l'urgence de se départir de sa dépendance aux hydrocarbures russes, particulièrement forte pour les pays d'Europe centrale. En moyenne, 45 % des importations de gaz naturel et 30 % des importations de pétrole provenaient de la Russie avant le conflit. Dans ce contexte, la Méditerranée gagne en importance en tant que route de passage des hydrocarbures du Moyen-Orient, mais aussi en tant que source directe d'approvisionnement énergétique. L'Algérie et la Libye sont des partenaires significatifs pour diversifier les importations européennes. Leurs exportations de gaz sont toutefois limitées par les besoins algériens de consommation domestique et par l'instabilité en Libye. L'UE pourrait soutenir le développement de l'énergie renouvelable photovoltaïque des deux pays pour réduire leur consommation interne en gaz et libérer des volumes pour les Européens. Plus à l'est, la découverte de gisements offshore a mis en lumière le potentiel gazier de la Méditerranée orientale.

Les défis en termes de sécurité alimentaire contraignent à repenser la gestion des flux en Méditerranée. Cette mer est une « goutte d'eau dans l'océan¹ » qui concentre 9 % de la biodiversité marine mondiale, 20 % du « produit marin brut » (ensemble des richesses produites) et 25 % du trafic maritime mondial. Avec la mer Noire, elle constitue l'une des zones maritimes les plus exploitées de la planète. Bien qu'elle dispose de la deuxième zone économique exclusive (ZEE)² la plus large, la France importe 50 % des produits de la pêche consommés. Le *fish dépendance day*, jour où les États ne peuvent plus subvenir à leurs besoins en utilisant leurs ressources,

1. Sa surface représente seulement 0,66 % de l'océan mondial.

2. La ZEE, qui s'étend de la ligne de base jusqu'à 200 milles marins (370 km), est l'espace maritime dans lequel l'État riverain est souverain en termes d'exploitation économique.

se rapproche inexorablement pour la France et l'Europe. Le changement climatique entraîne déjà des conséquences sur les stocks halieutiques : les espèces qui ne s'épuisent pas voient leur taille se réduire. Ce facteur, conjugué à la pollution et à la surpêche, alimente les phénomènes de pêche illégale, non réglementaire, non déclaré (INN). À ce titre, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) est pionnière en matière de réglementation commune contre le trafic de dents de requins, mais son action ne s'accompagne pas de moyens coercitifs de surveillance.

2. Le recentrage sur les ressources méditerranéennes risque-t-il d'attiser la conflictualité pour leur accaparement ?

L'eau douce s'acheminant difficilement sur de longues distances, le transport est déterminant dans le prix de cette ressource. La Turquie soutient la République turque de Chypre nord (RTCN)³ en lui fournissant de l'eau à travers une canalisation sous-marine. Pour A. Taithe, cet exemple illustre le caractère décisif de la volonté politique dans le financement de projets d'infrastructures. Les eaux souterraines ne sont pas renouvelables car les systèmes aquifères mettent plusieurs milliers d'années à se recharger. Cette rareté attise la surexploitation : la Jordanie et l'Arabie saoudite cherchent à capter le plus d'eau possible de l'aquifère transfrontalier de Disi pour leur propre consommation. Le partage des eaux de surface reflète quant à lui des équilibres de pouvoir et des enjeux géopolitiques locaux. Les arbitrages se multiplient à l'échelle régionale pour distribuer l'eau douce entre ses différents usages, notamment agricoles. L'intrication est profonde entre eau, énergie et agriculture : la production alimentaire, dont la demande augmente avec l'accroissement démographique, dépend de la capacité d'irrigation.

A. Nicolas revient sur les affrontements entre grandes puissances pour décrypter les enjeux alimentaires. La Chine envoie ses bateaux de pêche en première ligne pour soutenir ses revendications

3. Dans le sillage de l'invasion turque de Chypre en 1974, la RTCN est proclamée en 1983 sur la zone occupée par la Turquie. La RTCN n'est reconnue internationalement que par Ankara.

territoriales. Les dénis de souveraineté se multiplient aussi en Méditerranée : en 2018, les forces turques ont arrêté l'équipage d'un navire de pêche qui battait pavillon chypriote au motif qu'il se trouvait au large de la RTCN. L'action d'Ankara en mer est guidée par la doctrine de la « Patrie bleue » (*Mavi Vatan*) qui s'appuie sur deux piliers : une définition unilatérale des frontières maritimes⁴ et une militarisation accrue de la force navale.

La Turquie élabore un droit parallèle au droit international qu'elle considère d'inspiration occidentale. En dehors du cadre Montego Bay⁵ et en dépit des revendications de la Grèce, Ankara a passé un accord bilatéral avec le gouvernement de Tripoli pour une co-délimitation de leur ZEE. La doctrine *Mavi Vatan* comprend également un pilier de recherche scientifique qui pourrait être instrumentalisé pour enfreindre certains quotas de pêche.

La montée des tensions sur les mers du globe est telle que le chef d'état-major de la marine française évoque un « réarmement naval mondial », incarné par l'activisme de la Chine. Pékin a militarisé certaines îles de mer de Chine méridionale pour nier l'accès aux pêcheurs et pille les ressources de la ZEE du Vietnam. Des trafiquants pêchent au large de la Guyane également au profit de la Chine, qui constitue le premier marché mondial en termes de ressources halieutiques. Depuis 2016, l'opération française *MAKO* vise à lutter contre cette pêche illégale. Au-delà des ZEE, 60 % de l'océan ne dépend d'aucune législation. Des négociations onusiennes s'attachent à trouver un cadre législatif pour sauvegarder la *Biodiversity Beyond National Jurisdiction* (BBNJ) – les ressources halieutiques hors des juridictions nationales – et écarter les politiques prédatrices.

4. Si A. Nicolas emploie l'expression de « frontière maritime » pour se référer aux zones relevant de la souveraineté des États, la convention de Montego Bay privilégie celle de « limite maritime ».

5. La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) a été signée en 1982 à Montego Bay (Jamaïque). En 2022, 157 États ont ratifié la convention. La Turquie, Israël et les États-Unis comptent parmi les pays non signataires.

3. Les découvertes de gaz offshore en Méditerranée orientale alimentent-elles une remise en cause du droit international maritime ?

Les gisements gaziers découverts dans les ZEE israélienne et chypriote à partir de 2009 sont progressivement exploités. La Turquie représentait un marché potentiel aux yeux des compagnies pour écouler la production de ces gisements, mais son gouvernement s'est enfermé dans une logique de confrontation qui dessert les intérêts turcs : le pays se trouve exclu de la coopération énergétique régionale autour d'Israël. Considérant que les revenus gaziers chypriotes doivent être partagés avec la RTCN, Ankara cherche à entraver les campagnes de prospection au large de Chypre. L'UE devrait soutenir davantage les projets gaziers de Chypre – membre de l'UE depuis 2004 – et s'impliquer dans la résolution de la « question chypriote » : l'article 42-7 du Traité sur l'UE prévoit une assistance mutuelle en cas d'agression armée sur le territoire d'un État membre⁶. A. Nicolas voit dans le gazoduc EastMed, destiné à acheminer du gaz israélien et chypriote en UE via la Grèce, une piste intéressante pour la sécurité énergétique européenne. Le retrait du soutien américain au projet, début 2022, complique toutefois sa concrétisation. À côté des raisons économiques et écologiques invoquées, cette décision pourrait être motivée par une volonté de ne pas froisser la Turquie. En tant que premier producteur mondial de gaz, les États-Unis n'ont pas forcément intérêt à voir l'UE diversifier ses approvisionnements, or cette dernière doit éviter de devenir tributaire d'un gaz américain onéreux. L. Baccarini pense de son côté que la liquéfaction du gaz est une meilleure option : le gaz naturel liquéfié (GNL) peut être exporté en recourant aux terminaux méthaniers de liquéfaction qui sont actuellement sous-employés en Égypte.

Certains champs gaziers découverts en Méditerranée orientale se situent à cheval entre deux ZEE. Bien qu'une partie du gise-

6. « Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. »

ment Aphrodite identifié au large de Chypre se trouve en Israël, la collaboration prévaut pour l'heure. Situé dans une zone contestée entre Israël et le Liban, le champ offshore de Karish alimente les tensions entre deux pays officiellement en guerre depuis 1948. En juillet 2022, le Hezbollah⁷ a lancé des drones en direction de Karish pour réaliser des « missions de reconnaissance ».

4. Quels effets du changement climatique sur les équilibres géopolitiques en Méditerranée ?

Depuis la fin du XIX^e siècle, le climat s'est réchauffé de 1,1 degré. Cette moyenne annuelle mondiale occulte des *hot spots* régionaux et des impacts saisonniers : le réchauffement est de 1,5 degré en Méditerranée. Les émeutes de la faim de 2008 en Égypte ou les « Printemps arabes » de 2011 ont mis en lumière les effets du changement climatique sur la stabilité socio-politique à travers l'insécurité alimentaire. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) établit un lien indirect entre climat et conflictualité : c'est en favorisant l'apparition d'États fragiles que les chocs climatiques peuvent entraîner des conflits. La suppression du chapitre sur la sécurité humaine de son dernier rapport doit être perçue comme un message d'espoir. En limitant l'accès à certaines ressources essentielles, le réchauffement climatique peut exacerber les tensions liées à leur partage, mais celles-ci ne sont pas inéluctables : la capacité de gouvernance est déterminante. C'est dans les pays traversant de graves crises de gouvernance (Libye, Syrie, Liban) que le partage de l'eau pose des problèmes : le stress hydrique amplifie les blocages politiques existants.

Les tensions régionales autour du bassin du Nil relèvent également de problématiques internes. L'Égypte est prisonnière de son modèle de sécurité alimentaire et n'a pas d'alternative pour reconverter la main-d'œuvre agricole dans un autre secteur. Si le pays développe de nouveaux projets d'irrigation pour économiser l'eau,

7. Parti chiite pro-iranien, le Hezbollah libanais a été créé au lendemain de l'invasion israélienne du Liban de 1982.

il ne cesse d'augmenter sa surface agricole. Le Caire s'est servi de son influence dans les organismes internationaux pour bloquer les financements du barrage éthiopien de la Renaissance, contraignant Addis-Abeba à s'appuyer sur des ressources internes. Pour A. Taithe, eau et énergie entretiennent un « double rapport ». Le secteur de l'énergie est gourmand en eau : 55 % de l'eau prélevée au Maroc sert à refroidir les centrales thermiques. Si l'hydroélectricité a un potentiel intéressant, les variations des régimes de précipitations impactent les capacités des barrages et aggravent leur érosion. D'un autre côté, l'eau douce a une forte empreinte énergétique : 10 % de la demande totale en électricité était consommée par le secteur de l'eau en 2000 (pour le dessalement de l'eau de mer, le prélèvement dans les eaux souterraines, le transport et le recyclage de l'eau douce) et ce chiffre doublera d'ici 2025. Pour fournir chaque quartier d'Alger en eau, la méthode du dessalement a été préférée aux négociations avec les communautés d'irrigants afin de ne pas contester les équilibres locaux. Les solutions techniques de sécurité hydrique font dépendre les sociétés de volumes d'eau douce toujours plus importants : cette gestion par l'offre doit s'accompagner d'une gestion par la demande.

5. Comment préparer les forces armées aux interventions dans des conditions environnementales dégradées ?

De nombreux terrains de déploiement de l'armée de terre sont déjà considérés comme « extrêmes », telle la bande sahélo-saharienne. Pour se préparer à intervenir dans ces conditions, des centres d'aguerrissement à la vie désertique ont été mis en place à Djibouti et à Abou Dabi. Les travaux de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) contribuent à améliorer le processus d'acclimatation des hommes déployés en zone désertique. Ses chercheurs ont prouvé qu'un exercice physique spécifique peut accélérer le développement de réponses biologiques aux chocs climatiques. Dès lors qu'un homme séjourne plus de six mois dans une zone désertique, son organisme conservera ces réponses biologiques et s'acclimatera plus rapidement à l'avenir. La Recherche & Développement

propose de son côté des moyens techniques (uniformes ou véhicules réfrigérants) pour compenser les limites physiologiques du corps humain.

Dans une démarche prospective, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées s'interroge sur la nature des terrains d'intervention des forces ainsi que sur la typologie et la fréquence des missions à travers l'Observatoire Défense & Climat. Le ministère des Armées cherche également à assurer le maintien des capacités opérationnelles face aux vagues de chaleur qui contraignent la planification de l'usage des appareils électroniques. La marine française est confrontée à de « grands écarts » entre les missions « Grand Nord » qui se multiplient depuis 2014 et les déploiements dans les mers chaudes (golfe Persique notamment). Les effets des fortes chaleurs devront être intégrés dans les cahiers des charges des futures commandes pour adapter les standards.

Les échanges ont permis de se projeter dans les conséquences concrètes du réchauffement planétaire sur l'écosystème complexe du bassin méditerranéen. Le changement climatique agit comme un multiplicateur de menaces : il ne crée pas de nouvelles configurations conflictuelles mais exacerbe les vulnérabilités à l'intérieur des États ainsi que les tensions entre États. Dès lors, c'est par la coopération entre les différents acteurs, mais aussi par la gouvernance économique, technologique et juridique, que les défis environnementaux pourront être relevés. La « gouvernance » est le mot clé que N. Mazzucchi retient pour clore la table ronde.

TABLE RONDE : DÉPLACEMENTS ET MIGRATIONS : ENJEUX SÉCURITAIRES

27 SEPTEMBRE

GB CYRILLE
YOUCHTCHENKO
ADJOINT
OGZD SUD



VA GIACINTO
SCIANDRA
MARINE
ITALIENNE

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

JEAN-
CHRISTOPHE
MARTIN
UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



CA (2S) JEAN-MICHEL
MARTINET
ANCIEN DEPUTY
COMMANDER
OPERATION SOPHIA



VINCENT
COCHETEL
UNHCR



Modérateur : Jean-Christophe Martin,
Université Côte d'Azur/OS2MO.

Intervenants : Vincent Cochetel, UNHCR ; contre-amiral (2s) Jean-Michel Martinet, ancien commandant-adjoint de l'opération *Sophia* ; vice-amiral Giacinto Sciandra, marine italienne ; général de brigade Cyrille Youchtchenko, adjoint OGZD sud.

Cette table ronde s'intéresse aux enjeux sécuritaires des déplacements et migrations dans le monde, plus particulièrement dans le bassin méditerranéen. L'accent est mis sur les migrations qui, contrairement aux déplacements, sont des flux transfrontaliers impliquant plusieurs États. La migration n'est pas un phénomène nouveau et s'étend souvent sur des siècles ; cependant, ces dernières décennies, elle a connu une forte augmentation due à la multiplication de conflits et guerres civiles à travers le monde. Après avoir résumé la situation migratoire en Méditerranée, les intervenants apportent chacun leur point de vue sur les enjeux sécuritaires majeurs, ainsi que des pistes de solutions pour y faire face.

1. Aperçu de la situation migratoire dans le bassin méditerranéen

Afin de contextualiser au mieux, J.-C. Martin amorce cette table ronde par une courte introduction portant sur les chiffres clés, appuyant ainsi la pertinence d'analyser les flux de mouvements mixtes⁸ dans le bassin méditerranéen. Le nombre de déplacés internes sur la scène internationale est estimé à 55 millions d'individus. La Syrie est en tête du classement avec 6,6 millions de déplacés ; la Turquie, quant à elle, en occupe la 12^e place. Concernant la migration, l'Europe au sens large accueille 87 millions de migrants sur les 281 millions estimés à l'échelle mondiale, dont 44 millions proviennent de pays situés hors de l'Europe⁹.

Des constantes sont observables en ce qui concerne la migration : les bateaux de migrants quittant les côtes d'Afrique du Nord rejoignent l'Europe, et dans la moitié des cas l'Italie ou l'Espagne. L'Italie a observé une augmentation de 20 % d'arrivées en un an (2021-22), même si les interceptions au large des côtes libyennes ont diminué de 25 %. Avec un niveau au plus bas en 2019 dû à la crise du Covid-19, la migration illégale a repris de façon exponentielle depuis 2022.

Néanmoins, de nouvelles tendances peuvent être remarquées, selon V. Cochetel. Tout d'abord, une nouvelle route de flux migratoires a pris naissance au Bangladesh, passant par les Émirats arabes unis et l'Égypte jusqu'en Libye. La plupart des migrants quittant le Liban par bateau étaient jusqu'à présent des Syriens et des Égyptiens. Plus récemment, on observe que des Libanais se joignent à ces convois, phénomène n'ayant pas été anticipé car personne ne se doutait qu'ils quitteraient leur pays par bateau. On identifie également une explosion du nombre de départs depuis la Tunisie, pour des raisons majoritairement économiques ; il ne s'agit pas de fuir la guerre ou la persécution, mais plutôt de chercher une vie meilleure.

8. Terme employé par V. Cochetel qui permet de contourner la connotation négative de migration tout en incluant les déplacements (intraétatiques).

9. Chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Parmi les migrants arrivant par bateaux, 70 % des personnes arrivant sur le territoire d'un État n'ont pas de droit de séjour pour y résider, ni accès à aucune forme de protection telle que le statut de réfugié. Il faut cependant préciser que ce type de migration ne représente qu'une minorité, bien qu'il soit le plus relayé par les médias. La migration légale est un besoin en Europe et en Afrique du Nord, d'un point de vue économique. La Libye compte 600 000 travailleurs étrangers, qui n'expriment aucune volonté de rejoindre l'Europe ; encourager ce phénomène de sédentarisation revient à œuvrer pour une stabilisation économique du pays.

L'Europe a dû faire face à plusieurs scandales en 2022 concernant les migrations clandestines. En avril, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) a présenté un rapport d'enquête ayant entraîné la démission du directeur de FRONTEX, accusé de *push back*¹⁰ de migrants à la fois par voie terrestre et maritime. Le 7 juillet, la Cour européenne des droits de l'homme a émis un arrêt condamnant la Grèce pour violation du droit à la vie, faisant suite à des opérations de *push back* ayant abouti à la mort de 21 individus après que leur navire a été repoussé dans les eaux turques. Le 1^{er} août, des navires humanitaires ont été immobilisés sur les côtes italiennes pour des raisons juridiques.

En bref, les États sont tiraillés entre leurs obligations humanitaires et leur souveraineté, et donc par extension la nécessité de maîtriser les entrées sur leur territoire.

2. La migration illégale : un enjeu sécuritaire et une tragédie humanitaire

La lutte contre la migration illégale implique, à plus grande échelle, de s'attaquer aux organisations criminelles qui coordonnent de manière structurée la traite des êtres humains. En effet, parmi les migrants illégaux, 90 % ont affaire à ce type de réseau pour prendre en charge leur départ, les passeurs faisant leur promotion princi-

10. Refoulements illégaux de migrants (« “Pushback” de migrants, huit mois en quête de preuves », *Libération*, 6 octobre 2021).

palement sur les réseaux sociaux. Cette intervention ne se réduit pas uniquement au transport, mais comprend aussi la fourniture de faux papiers ou encore le partage de renseignements sur le pays d'arrivée, ses lois et son droit social. L'importance de démanteler ces réseaux réside également dans le fait que les trafiquants, enrichis grâce à de tels trafics, réinvestissent ensuite massivement dans des activités légales, comme en Libye, devenant des individus puissants et respectés dans leur communauté.

Les mafias russe et ukrainienne ont leur part de responsabilité dans le trafic d'êtres humains et exploitent la crise migratoire afin de s'enrichir. Elles opèrent principalement depuis la Libye, la Tunisie et la Turquie. Des phénomènes criminels de grande envergure ont été observés avec des navires de grande taille.

C. Youchtchenko présente également l'aspect de lutte antiterroriste dans l'immigration clandestine, qui s'effectue à terre. Cette lutte doit être abordée de façon globale et nécessite une action de prévention et d'influence, associée à une solidarité stratégique avec les membres de l'Union européenne et de l'OTAN. La protection et la résilience sur le territoire national doivent en effet être assurées. En France, après les attentats de Nice, l'armée de terre s'est trouvée au cœur de l'opération *Sentinelles* qui est composée aujourd'hui de 5 000 hommes, soit la moitié des effectifs mobilisés lors de son lancement en 2015. Ceux-ci sont notamment déployés à la demande du préfet dans des territoires reculés proches des frontières (chemins de montagne, anciens chemins douaniers) afin de surveiller des endroits inaccessibles. Les migrants clandestins n'empruntent pas toujours les axes principaux tels que les gares ou autoroutes, afin de ne pas se faire repérer. Une fois détectés, les individus sont signalés par l'armée aux autorités de sécurité intérieure qui sont chargées d'effectuer une enquête plus approfondie. Il faut tout de même préciser que ces signalements ne concernent que 5 % des flux, ce qui signifie que 95 % échappent à leur surveillance.

Hormis la sécurité de l'État, la migration illégale implique de prendre en considération la sécurité des individus. En dépassant

l'analyse classique de la sécurité, il faut inclure la protection des personnes, comme l'indique le pacte mondial sur les migrations adopté en 2018 par les Nations unies. La voie de la Méditerranée centrale reste la plus meurtrière, avec plus de 21 200 morts entre 2014 et 2020, soit 85 % des décès en mer à l'échelle internationale.

L'Italie est très concernée par les flux migratoires, comme le développe G. Sciandra. Dès les années 1990, elle se retrouve à devoir gérer une vague migratoire en provenance d'Albanie, contraignant le déploiement d'énormes moyens maritimes. Le droit maritime imposant un débarquement en lieu sûr lors de la rescousse d'individus en mer, le territoire italien est souvent choisi par les migrants. Dans le contexte des « Printemps arabes », de nouvelles crises migratoires ont vu le jour. À la suite du naufrage d'un bateau libyen (368 victimes) en 2013, le gouvernement italien lance l'opération *Mare Nostrum*, destinée au sauvetage en mer des migrants.

Faisant suite à un deuxième naufrage au large de Lampedusa en 2015 (800 victimes), l'opération « Mare Sicuro » voit le jour pour faire face à ces enjeux. Cette opération a été étendue hors de la zone de surveillance italienne, jusqu'à la partie Est de la Méditerranée. Un dispositif naval de 3 à 4 unités accompagnées d'aéronefs a été placé dans le sud de la Sicile. Cette mission a permis de sauver 82 000 des 660 000 migrants arrivés par voie maritime en Italie, en plus de 1 600 bateaux et près de 1 300 passeurs qui ont été par la suite remis aux autorités judiciaires.

Les autres solutions mises en place par l'Italie comprennent une surveillance au sein du centre opérationnel de Rome grâce à un dispositif interministériel de surveillance maritime, un soutien aux pays de provenance (particulièrement à la Libye), et la construction de bâtiments polyvalents pour les patrouilleurs adaptés aux missions de sauvetage.

3. Des solutions fondées sur la coopération

Tous les intervenants se sont accordés sur le fait que la lutte contre la migration illégale et le crime organisé ne peut être efficace que par des actions coordonnées des États concernés, que ce soit du côté européen ou de l’Afrique du Nord. Cependant, il y a un réel manque de partage de la « responsabilité migratoire », et une absence de solidarité flagrante. V. Cochetel donne l’exemple de Malte, qui ne tolère pas seulement mais encourage les bateaux de migrants à rejoindre l’Italie, quitte à leur procurer essence et gilets de sauvetage. Il précise que Malte ayant une zone de surveillance maritime disproportionnée par rapport à son territoire terrestre, une aide importante devrait lui être fournie pour remédier à cette situation.

La crise migratoire, et plus particulièrement celle concernant la Syrie depuis 2015, remet en cause la codification du droit international et maritime ainsi que la responsabilité de protéger. Entre 2015 et 2016, 850 000 Syriens sont arrivés en Turquie. Certains États assument pleinement leur responsabilité : c’est le cas de l’Espagne et de l’Italie. La Tunisie, quant à elle, va même au-delà de sa responsabilité en secourant des migrants dans les eaux maltaises et libyennes. Néanmoins, de nombreux navires marchands sont hostiles au sauvetage en mer pour diverses raisons ; ils désactivent parfois même leur système AIS¹¹, alors que cette pratique est illégale, afin de ne pas devoir prendre la responsabilité d’un sauvetage qui entraînerait à la fois un détour coûteux mais aussi des complications logistiques de débarquement.

En matière de coopération, G. Sciandra souligne l’opération *EUNAVFOR MED Sophia* dans laquelle la France et l’Italie sont les plus engagées. Elle a été lancée à la suite du second naufrage au large de Lampedusa. La préparation et l’anticipation sont cruciales, selon J.-M. Martinet. Celui-ci met également en avant le travail des ONG ayant mis en place une organisation quasi militaire en opérant avec des avions et des bateaux en Méditerranée

11. Système d’identification automatique permettant de localiser et d’identifier les navires.

centrale (15 en 2022). Néanmoins, il estime que ces actions humanitaires peuvent favoriser la migration illégale en encourageant les départs, car les passeurs ont conscience de l'efficacité des ONG dans la communication et le sauvetage.

Les intervenants sont d'accord pour dire que la coopération ne doit pas uniquement concerner les États européens. La responsabilisation doit s'effectuer à tous les niveaux : pays de départ, pays de transit et pays d'arrivée. Il faut accompagner les pays hôtes tels que la Turquie ou la Tunisie, qui réceptionnent le plus de réfugiés, afin de pouvoir les intégrer ou les répartir et éviter de créer une crise à terme. Une migration mal gérée entraîne des risques de déstabilisations et de déséquilibres sociétaux. Il est ainsi nécessaire d'identifier des activités à valeur « stabilisante » dans les pays bénéficiant d'une importante assistance humanitaire (Tchad, Mauritanie, Soudan...) afin d'éviter les départs vers le Maroc, le Sahara occidental, la Libye ou la Tunisie.

Les pays d'Afrique du Nord doivent impérativement coopérer davantage dans ce domaine, ce qui leur permettrait de lutter aussi contre le crime organisé et de démanteler les réseaux de trafic. Un meilleur filtrage doit être effectué ; le système de relocalisation doit être repensé.

Selon J.-M. Martinet, une réponse institutionnelle est indispensable. Une approche globale intégrée doit cibler les pays de départ des migrants, dans le but de contribuer au développement de la rive sud. C'est le cas en Libye, avec la mission EUBAM « Libya »¹² qui contribue à fournir des capacités de surveillance des frontières.

Les intervenants soulignent le risque d'instrumentalisation des migrants comme arme géopolitique par les gouvernements, comme ce fut le cas du président turc Erdogan qui a incité au départ de milliers de réfugiés en 2015 à destination de la Grèce.

En conclusion, la migration illégale est un phénomène qui ne peut pas être stoppé aujourd'hui : dès lors, il convient d'apprendre à le gérer et à le réguler. Cette lutte contre l'immigration clandestine

12. Mission d'assistance de l'Union européenne pour une gestion intégrée des frontières en Libye.

ne doit pas seulement être fondée sur une réponse militaire mais doit être déclinée en plusieurs dimensions, en s'inscrivant dans une coopération européenne voire internationale.

TABLE RONDE :

LE MULTILATÉRALISME AU DÉFI. LE CAS DE LA MÉDITERRANÉE

28 SEPTEMBRE

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

AMIRAL
HERVÉ
BLÉJEAN
EUMS



AMIRAL (2S)
PASCAL
AUSSEUR
FMES



GÉNÉRAL (2S)
JEAN-PAUL
PALOMÉROS
ANCIEN SACT



AMIRAL KAMEL
AKROUT
ANCIEN
CONSEILLER DU
PRÉSIDENT
TUNISIEN



GIOVANNI
ROMANI
REPRÉSENTANT DE
L'OTAN



Modérateur : vice-amiral d'escadre (2s) Pascal Ausseur, institut FMES.

Intervenants : général d'armée aérienne (2s) Jean-Paul Paloméros (ancien SACT) ; vice-amiral d'escadre Hervé Bléjean (état-major de l'Union européenne) ; amiral Kamel Akrouf (ancien conseiller du président tunisien) ; Giovanni Romani (OTAN).

La table ronde « Le multilatéralisme au défi de la Méditerranée » illustre la complexité et la fragilité de ce concept à travers quatre témoignages. Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air (2009-2012), le général Paloméros a été commandant suprême de l'OTAN pour la transformation, SACT¹³ (2012-2015). L'amiral Akrouf est l'ancien conseiller à la sécurité nationale du président tunisien Essebsi (2015-2019). L'amiral Bléjean dirige depuis deux ans l'état-major de l'Union européenne (UE). Ancien officier de la marine italienne, G. Romani dirige quant à lui la section Moyen-Orient et Afrique du Nord de la division Affaires politiques et poli-

13. Avec le Commandement allié Opérations (ACO), le SACT est l'un des deux commandements stratégiques de l'OTAN.

tique de sécurité de l'OTAN. À l'aune de leurs carrières respectives, les intervenants partagent leur vision de la situation stratégique en Méditerranée, tirent de leur expérience quelques enseignements sur le multilatéralisme puis proposent des pistes pour renforcer le dialogue régional.

1. Situation stratégique en Méditerranée

Les développements sécuritaires au Maghreb et au Moyen-Orient ont des conséquences directes sur la sécurité des membres de l'UE et de l'OTAN. Après son voisinage immédiat à l'est (Ukraine, Balkans), le deuxième espace prioritaire stratégique de l'UE est son « flanc Sud ». Si la Méditerranée était déjà un théâtre de tensions pendant la guerre froide, les défis s'intensifient. Cet espace cristallise les rivalités de puissance et concentre les stratégies de sanctuarisation territoriale : la guerre de haute intensité n'y est plus exclue (amiral Bléjean). Les événements récents sont symptomatiques de cette résurgence de tensions : le *statu quo* de certains conflits est remis en cause (Chypre, Sahara occidental) ; la découverte de ressources énergétiques en Méditerranée orientale attise les convoitises ; les lignes de navigation sont menacées par les actions de la Russie en mer Noire ; les conséquences du conflit en Libye perdurent.

Dès lors qu'un État (Syrie, Libye) n'est plus en mesure de garder ses frontières maritimes et terrestres, l'instabilité politique devient source d'insécurité pour l'ensemble du bassin. L'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 a participé à la déstabilisation du pays et de ses voisins, notamment de la Tunisie. L'amiral Ausseur rappelle la responsabilité particulière de la France, qui a impulsé cette intervention fondée sur une résolution onusienne. Si pour l'amiral Akrouf l'OTAN n'a pas suffisamment préparé l'après-guerre, G. Romani explique que ce domaine relève davantage des prérogatives de l'ONU. La Libye est devenue un État failli : il n'y a plus d'autorité capable de contrôler l'ensemble du territoire. Des milliers de kilomètres de sa frontière ne sont pas sécurisés, laissant

libre court à la circulation de trafics d'armes et de drogues, de réseaux terroristes et de flux migratoires en provenance du Sahel.

Les révoltes de 2011 ont abouti à la destruction de certains États post-indépendance et ont perturbé leurs économies. Depuis les « Printemps arabes », la rive sud fait l'objet de nouvelles convoitises. Les mauvaises relations des pays maghrébins entre eux ont polarisé la région, et les puissances extérieures en profitent pour pousser leurs pions. Dans le sillage de la chute des régimes, ces dernières ont influencé les réorientations diplomatiques : le Qatar et la Turquie ont promu des acteurs locaux affiliés aux Frères musulmans. Si les systèmes de sécurité ont globalement tenu le choc, ces ingérences politiques ont contribué à l'échec des processus de transition démocratique. Une rupture stratégique s'est ainsi opérée à partir de 2010, qui se caractérise par la déstabilisation de la rive sud et la fragilisation de ses frontières, par l'interventionnisme étranger, et par la poussée vers le nord des défis sécuritaires de la bande sahélo-saharienne (amiral Akrouf).

Cette situation sécuritaire dégradée est caractéristique du retour des stratégies de puissance. Le multilatéralisme tel qu'il existe aujourd'hui et la prédominance du cadre juridique international, jugé trop contraint par les valeurs morales, font l'objet d'un certain rejet. S'il a permis dans le contexte post-guerre froide de justifier un certain interventionnisme, le droit international est désormais contesté au profit d'alliances plus ou moins circonstancielles. Cette contestation se traduit par la politique du fait accompli, par la contestation des conventions internationales (celle de Montego Bay notamment) et par la difficulté à obtenir le renouvellement des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. À l'image des Somaliens qui ont demandé la fin de l'opération *Atalante*, de nombreux partenaires aspirent à l'établissement de relations bilatérales plutôt que multilatérales. L'intensification des relations entre plusieurs pays d'Afrique et la Russie illustre leur volonté de diversifier leurs alliances pour trouver des alternatives au modèle occidental. Depuis le 24 février 2022, l'agression de la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences (régime de sanctions contre la Russie, crise énergétique et alimentaire) exacerbent les tensions

mondiales. Tout en soutenant l'Ukraine, l'OTAN s'attache à éviter un élargissement du conflit, conformément à sa mission (défendre le territoire et la population des alliés). Dans un contexte de renforcement général de l'outil militaire en Méditerranée, l'Alliance doit s'impliquer davantage dans la région. Cette situation explosive est exploitée par les adversaires des Occidentaux. La présence de la Russie et de la Chine dans les sphères informationnelle, politique et économique du pourtour méditerranéen est à prendre en compte (G. Romani). L'UE mène une réflexion pour se préparer au potentiel déploiement d'une flotte permanente de la Chine en Méditerranée et pour envisager le dialogue avec ce « compétiteur systémique ». Pour le général Paloméros, une confrontation entre l'Europe et les États-Unis sur le rôle de Pékin dans le bassin méditerranéen est inévitable et constitue le défi stratégique du XXI^e siècle.

De son affectation sur la base aérienne d'Orange pendant la guerre froide, le général Paloméros retient l'intense préparation opérationnelle dans un contexte tendu et la synergie totale entre les différents acteurs (collaboration interarmées et échanges entre membres de l'OTAN). En tant que chef d'état-major de l'armée de l'air, il s'est engagé avec ses homologues du bassin méditerranéen dans la lutte contre le terrorisme aérien, dans un contexte post-guerre froide moins propice au multilatéralisme. Lorsqu'il était SACT, il a constaté que les élargissements de l'OTAN vers l'Europe de l'Est avaient déséquilibré l'organisation. Le général a proposé d'organiser l'exercice *Trident Juncture* dans le sud de l'Europe pour que l'OTAN retrouve une présence sur l'« axe stratégique sud ». Bien que de nombreux membres de l'OTAN soient des pays méditerranéens, il reste des lacunes dans la présence de l'Alliance sur l'axe sud. Avec la montée en puissance de la marine russe, il est nécessaire de retrouver entre alliés le sens de la mission commune, tout particulièrement entre Grecs et Turcs. La convergence des efforts, des esprits, des compétences est un moteur pour l'organisation politico-militaire qu'est l'OTAN.

2. Renouveler le multilatéralisme pour renforcer la sécurité

G. Romani rappelle que l'OTAN travaille au développement des capacités des institutions de défense nationale de ses partenaires et à améliorer continuellement la qualité de leurs entraînements et des formations. Elle dirige des opérations alliées pour se préparer à répondre à la menace terroriste. Si elle apporte sa compétence sur l'interopérabilité, la préparation de l'avenir, l'art et la stratégie militaire, l'Alliance atlantique explore également les opportunités de coopération dans des domaines connexes (impact du changement climatique et de l'approvisionnement énergétique sur la sécurité). L'engagement de l'OTAN sur le pourtour méditerranéen est ancien et doit permettre de définir les bases de compréhension commune de l'environnement.

L'adhésion de la Turquie et de la Grèce à l'OTAN depuis 1952 est un facteur de stabilisation en Méditerranée orientale. Le dialogue entre les deux États, exigeant mais indispensable, s'effectue via un mécanisme de *military de-confliction*. Créé en 1994, le dialogue méditerranéen (DM) permet aux 30 pays alliés d'échanger régulièrement, de manière multilatérale et bilatérale, avec 7 États de la région (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Israël et Jordanie). En réunissant des pays qui ne sont pas toujours en bons termes, ce forum de partenariat promeut la compréhension entre les participants et contribue ainsi « à la sécurité et à la stabilité de l'ensemble du bassin¹⁴ ». Sous l'autorité de l'Allied Joint Force Command, l'OTAN a également installé à Naples le NATO Strategic Direction-South HUB pour mieux comprendre les dynamiques du flanc Sud et évaluer les menaces.

Depuis 2016, l'opération *Sea Guardian* conduite par l'OTAN en Méditerranée contribue à constituer les capacités de sûreté maritime. Elle fournit un appui à la connaissance de la situation maritime (avec un partage d'information entre États) ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme maritime. *Sea Guardian* peut également être

14. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_52927.htm.

amenée à faire respecter la liberté de navigation, à mener des actions d'interdiction maritime, à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et à protéger les infrastructures critiques. Par ailleurs, l'OTAN se tourne davantage vers le Sahel, espace clé pour la sécurité collective de l'Alliance : la mention « Sahel » dans la déclaration du sommet de l'OTAN de 2021 et l'initiative Defence and Related Security Capacity Building avec la Mauritanie reflètent cet intérêt accru (G. Romani). Sur le plan migratoire, l'OTAN participe à l'effort européen en mer Égée en mobilisant ses capacités de renseignement et en soutenant le renforcement des frontières de ses partenaires.

L'amiral Bléjean dégage cinq pistes pour renforcer le multilatéralisme :

- Il convient de préserver et renforcer la « solidarité stratégique » qui se construit à l'UE. Si désormais aucun État membre ne cherche à bloquer les négociations, des réflexions pourraient être menées pour fluidifier les prises de décision (privilégier la majorité qualifiée par rapport à l'unanimité).
- Il est nécessaire de renouveler le dialogue avec les États qui se détournent du partenariat avec l'Occident. L'abstention de plusieurs pays d'Afrique bénéficiaires de l'aide au développement européenne (Mozambique, Sénégal) lors des votes de l'Assemblée générale de l'ONU condamnant l'intervention russe en Ukraine constitue un message en ce sens. La vision paternaliste d'un soutien du fort au faible est dénoncée : les autorités nigériennes entendent par exemple nommer la future mission militaire de l'UE au Niger EU Partnership Mission plutôt que EU Training Mission.
- L'approche « intégrée » de l'UE permet à l'organisation de contribuer à la stabilisation durable des crises au-delà de la dimension sécuritaire. L'UE est active dans le domaine de la défense, mais aussi du développement, de la coopération administrative et de l'aide aux populations. L'UE peut adopter une approche plus transactionnelle pour une meilleure efficacité de l'aide : le soutien apporté devrait être conditionné par des garanties de résultats socio-économiques.

- Sans sacrifier ses valeurs, l'UE gagnerait à se détacher de son approche essentiellement fondée sur le *soft power*. Ce changement de vision a commencé à s'opérer avec l'invasion russe de l'Ukraine : en soutenant un pays en guerre et en adoptant des sanctions contre la Russie, l'UE a pris des décisions inédites qui l'ont fait entrer dans le *hard power*. La Boussole stratégique¹⁵ adoptée en mars 2022 reflète cette prise de conscience des États membres : l'objectif est de renforcer la capacité d'action et l'autonomie stratégique européennes.
- Puisque 21 États membres de l'UE font partie de l'OTAN, une coordination entre les deux organisations est nécessaire. Un partage du *hard power* est souhaitable et possible : la décision du Danemark de rejoindre l'Europe de la défense en juin 2022 démontre l'absence de compétition UE/OTAN dans les domaines sécuritaire et militaire.

Le général Paloméros rejoint l'amiral Bléjean sur ce point : l'OTAN doit à la fois retrouver une unité, faire jouer à chaque acteur son rôle spécifique, nouer des partenariats et s'entendre avec l'UE sur une vision commune. Le général présente ensuite les capacités que l'OTAN devrait développer : la capacité première est selon lui l'investissement dans la jeunesse. Des capacités de commandement d'un *smart power* moderne sont nécessaires pour prendre en compte les enjeux en termes de cybersécurité, d'espace, d'innovation, de recherche... et doivent intégrer les pays du bassin méditerranéen. Avec le développement de l'hypervélocité, il est indispensable de développer les capacités de préparation opérationnelle des forces armées dans le domaine de la défense antimissile notamment.

L'amiral Akrouit propose d'organiser une rencontre internationale afin d'édicter une charte d'interdiction des ingérences par financement de partis politiques ou d'associations. L'objectif est d'éviter la promotion d'idéologies déstabilisatrices sous couvert de missions culturelles ou caritatives. Concernant la Libye, cas typique d'ingérences externes, la seule présence étrangère tolérable doit être in-

15. Pour en savoir plus : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7371-2022-INIT/fr/pdf>.

tégrée à une structure onusienne visant la reconstruction de l'État et la démilitarisation des milices. Pour contenir la déstabilisation du flanc Sud, il convient de mettre en place un dialogue stratégique et une coopération militaire de co-sécurité en Méditerranée ; de rénover les cadres de la coopération économique en créant une zone de développement commun ; et de revenir aux expériences fructueuses, comme l'initiative 5+5. En mettant autour de la table des militaires de 10 pays différents, cette initiative a rapproché le Maghreb de l'Europe et a permis d'élargir les domaines de coopération.

Les structures du multilatéralisme en Méditerranée ont été créées dans les années 1990. À l'image de la théorie de la « fin de l'histoire¹⁶ » qui était alors en vogue, le communiqué du processus de Barcelone se focalise sur l'économie et laisse de côté la sécurité. Aujourd'hui, face à l'exacerbation des rapports de force, il est important de réimpulser une dynamique multilatérale. Pour conclure les échanges, l'amiral Ausseur retient le terme « responsabilité » : il est de la responsabilité des différents acteurs de se coordonner au sein de structures multilatérales. Il n'y a pas d'autre alternative que de travailler ensemble, de faire de l'action commune, pour relever les défis qui transcendent les frontières. La sécurité des membres de l'UE et de l'OTAN est directement liée à celle du « voisinage sud », c'est-à-dire de l'Afrique du Nord, du Sahel et du Moyen-Orient. Dans l'environnement sécuritaire complexe de la Méditerranée, et tandis que la guerre en Ukraine menace de polariser le monde, il faut défendre la valeur ajoutée des actions multilatérales.

16. Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

TABLE RONDE :

LES CHEFS MILITAIRES

27 SEPTEMBRE

AMIRAL HENRIQUÉ
GOUVEIA E MELO
CHEF D'ÉTAT-MAJOR
DE LA MARINE
PORTUGAISE



AMIRAL PIERRE
VANDIER
CHEF D'ÉTAT-MAJOR
DE LA MARINE
FRANÇAISE

CROISER LES REGARDS POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN ET AU MOYEN-ORIENT

Modérateur : vice-amiral d'escadre (2s) Pascal Ausseur,
institut FMES.

Intervenants : amiral Henrique Gouveia e Melo, chef d'état-major de la marine portugaise ; amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la marine française.

La fin du XX^e siècle marque un tournant dans la sécurité internationale. Après des décennies de confrontations idéologiques entre deux blocs, un nouveau système hostile émerge. La table ronde des chefs militaires aborde ce sujet de transformation de l'environnement stratégique, en précisant les nouveaux enjeux qui sont apparus ainsi que ceux à prévoir. Les intervenants font le point sur les stratégies mises en place et l'avenir de la marine dans un monde en constante évolution. L'accent est mis sur le bassin méditerranéen, qui représente 8 % de l'espace maritime mondial. Avec 65 % des flux énergétiques vers l'Europe et 25 % du commerce mondial, la Méditerranée reste un concentré d'enjeux économiques et stratégiques.

1. Situation stratégique en Méditerranée

Un espace aussi riche que la Méditerranée, impliquant une multitude d'acteurs hétérogènes, multiplie le risque de crises à différentes échelles. L'amiral Vandier différencie les concepts de choc et de crise : une crise implique un retour au *statu quo*, alors qu'un choc apporte des changements irréversibles. Il présente les quatre chocs qui, selon lui, seront à l'origine des principales menaces pour les années à venir.

Le premier est géopolitique, avec une intensification des conflits en Europe et au Moyen-Orient. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, les autorités turques ont fermé l'accès au détroit du Bosphore, après que le passage a été employé par des bateaux de guerre pour rejoindre la mer Noire¹⁷. Les pays d'Europe de l'Est membres de l'OTAN se sont retrouvés totalement isolés et la pression sur le trafic maritime a débouché sur une crise du commerce des céréales. Également, la guerre civile syrienne a entraîné la crise des réfugiés de 2015, année durant laquelle plus d'un million de Syriens ont risqué leur vie en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe¹⁸. De plus, la définition des zones économiques exclusives ZEE est source de tensions entre les différents acteurs puisqu'elle implique le partage des ressources exploitables de la Méditerranée.

Les deux chocs suivants sont l'un, énergétique – avec une transition perturbée – et l'autre, économique. La crise du Covid-19 a eu pour conséquence une démondialisation partielle, et plus récemment la crise de la dette et l'inflation menacent le bon fonctionnement des États dans le monde entier. Le dernier choc est environnemental : en 2022 ont été enregistrées pour la première fois des températures de surface de plus de 30 °C en mer Méditerranée, un phénomène inquiétant qui a déjà provoqué la migration de certaines ressources halieutiques et qui pourrait à terme rendre nécessaire

17. Cette interdiction est autorisée par la convention de Montreux de 1936.

18. <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2022/6/62a36b14a/statistiques-hcr-traversees-mediterranee-revelent-nombre-croissant-morts.html>.

le déplacement en masse de populations. Des initiatives telles que la campagne de protection du thon rouge, promouvant une pêche durable et responsable, visent à limiter les conséquences du dérèglement climatique¹⁹.

L'amiral Gouveia e Melo met en garde contre l'appropriation des zones communes : l'espace exo-atmosphérique, le cyberspace et l'espace maritime. Des États qui en ont les moyens seraient tentés de se les attribuer, ce qui n'est pas dans l'intérêt de petits États tels que le Portugal. Il recommande une extension du droit international pour endiguer toute possibilité de contrôle unilatéral sur ces espaces.

S'agissant de la possibilité d'une escalade nucléaire, l'amiral Vandier se montre sceptique. Selon lui, il est peu probable qu'une guerre de destruction sur le modèle de celles du XX^e siècle se déclenche, les risques étant trop élevés. Comme indice de comparaison, il mentionne l'explosion de Beyrouth (2020) qui ne représente qu'un dixième de la puissance de l'arme nucléaire larguée sur Hiroshima : la puissance de l'arme nucléaire française est 70 fois plus importante que cette dernière. Le monde actuel est régi par les calculs et statistiques pour estimer les chances de réussite d'une attaque. S'organiser en coalitions interchangeables permet de brouiller ces calculs en ajoutant des variables difficiles à déterminer : le nombre de troupes déployables, l'identité des États potentiellement impliqués, la quantité et le type d'armes à disposition.

2. Des acteurs hétérogènes dans un contexte instable

D'un point de vue historique, le bassin méditerranéen est le berceau de notre civilisation. L'origine de la thalassocratie remonte à la Grèce antique, lorsque des cités maritimes telles que Marseille, Tunis, Alger ou Beyrouth ont été développées à des fins à la fois militaires et commerciales. De nos jours encore y sont mêlés des

19. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2022/3/24/MERM2208370A/jo/texte>.

acteurs provenant d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient ; cette diversité représente un défi dans la manière d'aborder les enjeux. Les différences sont politiques et économiques, avec certains États plus prospères qui redistribuent leurs richesses à leur population, et d'autres qui par opposition tendent vers l'oligarchie.

Le Portugal, qui n'est pas riverain de la Méditerranée, y déploie pourtant des moyens conséquents – comme le mentionne le contre-amiral italien Sciandra lors de son intervention. Selon l'amiral Gouveia e Melo, en ayant uniquement une frontière avec l'Espagne, le Portugal n'a pas de menace à ses frontières terrestre et maritime et peut donc intervenir en Méditerranée pour assister ses alliés dans des problématiques primordiales. La tactique portugaise s'inscrit dans la continuité des stratégies européenne et otanienne, à savoir dissuader par une présence en mer accompagnée de contrôles occasionnels.

Les systèmes français et portugais sont très similaires, d'après les deux amiraux. L'amiral Vandier, par son rôle de contributeur de la Revue stratégique, précise que le regard porté sur les enjeux stratégiques et la sécurité doit être aussi à très court terme, car les changements dans le bassin méditerranéen sont rapides et imprévisibles. La France a la particularité de posséder un préfet maritime chargé des intérêts nationaux français dans les espaces maritimes de l'Union européenne et de l'OTAN.

Après la militarisation excessive de la guerre froide, les États se sont retrouvés face à des crises complexes au niveau micro qui ne nécessitaient plus autant de moyens, mais un changement d'approche pour maintenir la paix. La plupart des projets technologiques militaires sont planifiés sur des décennies, comme par exemple le projet de sous-marin nucléaire d'attaque *Suffren* qui s'étale sur une trentaine d'années. Or dans le contexte actuel, pour faire face à des problèmes volatils, la pertinence de ces projets de longue haleine est remise en question et il faut faire preuve de pédagogie pour expliquer pourquoi il est important de les mener à terme.

La situation au Liban est différente de celle de ses homologues européens, comme le démontre l'intervention du général Nemra

Abi Nassif, représentant du chef d'état-major des armées libanais. Les problèmes politiques et économiques ont des répercussions sur le financement de l'armée libanaise, qui doit fonctionner avec des ressources et capacités extrêmement limitées. Le budget de l'armée est trop faible pour assurer sa maintenance et fournir les équipements nécessaires. La réduction des soldes entraîne 5 % de désertion des soldats qui n'ont plus assez d'argent pour se rendre sur leur lieu de travail. Malgré cette vision pessimiste, le général Abi Nassif précise qu'une possibilité d'amélioration se dessine dans deux dimensions. Tout d'abord une assistance internationale à venir des Nations unies et des aides ponctuelles du Qatar pourraient permettre d'offrir de meilleurs avantages aux soldats, limitant le déclin dans les effectifs. De plus, la délimitation de l'espace maritime avec Israël devrait offrir au Liban la possibilité d'investir dans la production de gaz et pétrole offshore, qui contribuerait à la reconstruction économique du pays.

3. La nécessité d'une nouvelle stratégie

Notre monde en constante évolution nécessite un ajustement fréquent des stratégies. La stratégie européenne, jusqu'à présent continentale et tournée vers l'Est, pourrait au fil du temps se déplacer vers le Sud. Cela implique le développement d'une stratégie maritime et l'inclusion de nouveaux acteurs de l'autre côté de la mer Méditerranée. D'autres acteurs internationaux qui ont conscience des richesses de la Méditerranée y défendent leurs intérêts : les États-Unis (avantagés puisqu'une partie de leurs alliés de l'OTAN en sont riverains), la Russie (pour l'accès aux mers chaudes) et la Chine (principalement pour des raisons commerciales avec la route de la soie²⁰).

La marine est donc au cœur de cette stratégie ; d'après l'amiral Vandier, il s'agit du commencement d'un nouveau cycle auquel il est indispensable de s'adapter. Il faut « gagner la guerre avant la guerre » : une stratégie de dissuasion optimale doit permettre d'éviter le recours à la force. Il est inutile de chercher à préserver le

20. Route commerciale qui relie la Chine à l'Europe et l'Afrique.

statu quo qui ne peut pas survivre aux différents chocs : la priorité est de trouver un nouvel équilibre. Pour faire face à un monde volatil, la marine a modifié son approche concernant l'entraînement des troupes. En effet, il n'est plus question de préparer des marins à obéir à tout ordre, mais de leur inculquer la capacité de prendre des initiatives voire des décisions en cas d'urgence.

Cette attention particulière portée à la marine est d'autant plus cruciale qu'un réarmement préoccupant se dessine du côté asiatique, tout particulièrement en Chine et en Asie du Sud-Est. Cela laisse présager un bouleversement des équilibres géopolitiques, puisque beaucoup d'États se préparent à affronter des attaques par voie maritime.

Les deux amiraux s'accordent sur l'importance des sous-marins dans les stratégies militaires, puisqu'ils sont invisibles et permettent de lancer des frappes sur l'adversaire sans être détectés. Néanmoins, ils précisent que les sous-marins ne se substituent pas aux navires en surface qui, même s'ils sont plus vulnérables, marquent la présence d'un État ; le message transmis est donc différent.

Les technologies sont la clé de la réussite : elles permettent une surveillance constante dans le domaine naval, que ce soit par drones, satellites, ou plus simplement grâce à l'OSINT²¹. La coupure du système AIS²² d'un navire est détectable par satellite ; ces mêmes satellites sont utilisés pour transmettre des images et communiquer. Les drones, quant à eux, sont capables de déceler et contrer une attaque avant qu'elle n'atteigne le navire ciblé. Désormais, pour faire la guerre en mer, une maîtrise de l'espace exo-atmosphérique et de la guerre robotique est indispensable.

Pour finir, le développement de partenariats est fortement encouragé par les amiraux. Outre le fait qu'ils permettent d'aborder des problématiques à plusieurs et d'apporter plus de moyens pour trouver une solution, ils favorisent la communication entre les différents acteurs qui doivent apprendre à travailler ensemble.

21. *Open Source Intelligence*, soit toutes les informations en ligne accessibles à tous.

22. Système qui permet de localiser à tout moment les navires qui en sont équipés.

Le succès des coopérations en Méditerranée de type *EUNAVFOR Med Sophia* ou *EUNAVFOR MED Irini* en sont des illustrations positives.

En conclusion, s'adapter à un environnement volatil est le défi du XXI^e siècle. La multitude de crises et de chocs, difficiles à anticiper, est le principal obstacle à la création d'un nouvel équilibre géopolitique, que ce soit dans le bassin méditerranéen ou dans le monde. Chaque État doit réadapter ses forces en se tournant vers des systèmes interopérables en apprenant à aborder les situations à travers des coalitions et coopérations diverses. Les nouvelles technologies sont indissociables de la guerre moderne, et le droit international nécessite d'être révisé pour réguler leurs capacités qui progressent de manière exponentielle.

Retrouvez toutes nos tables rondes en
version vidéo sur notre chaîne YouTube :



FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

RS 7
Med



Institut FMES

Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - 83000 Toulon
+33 4 94 05 55 55

info@fmes-france.org

www.fmes-france.org